



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

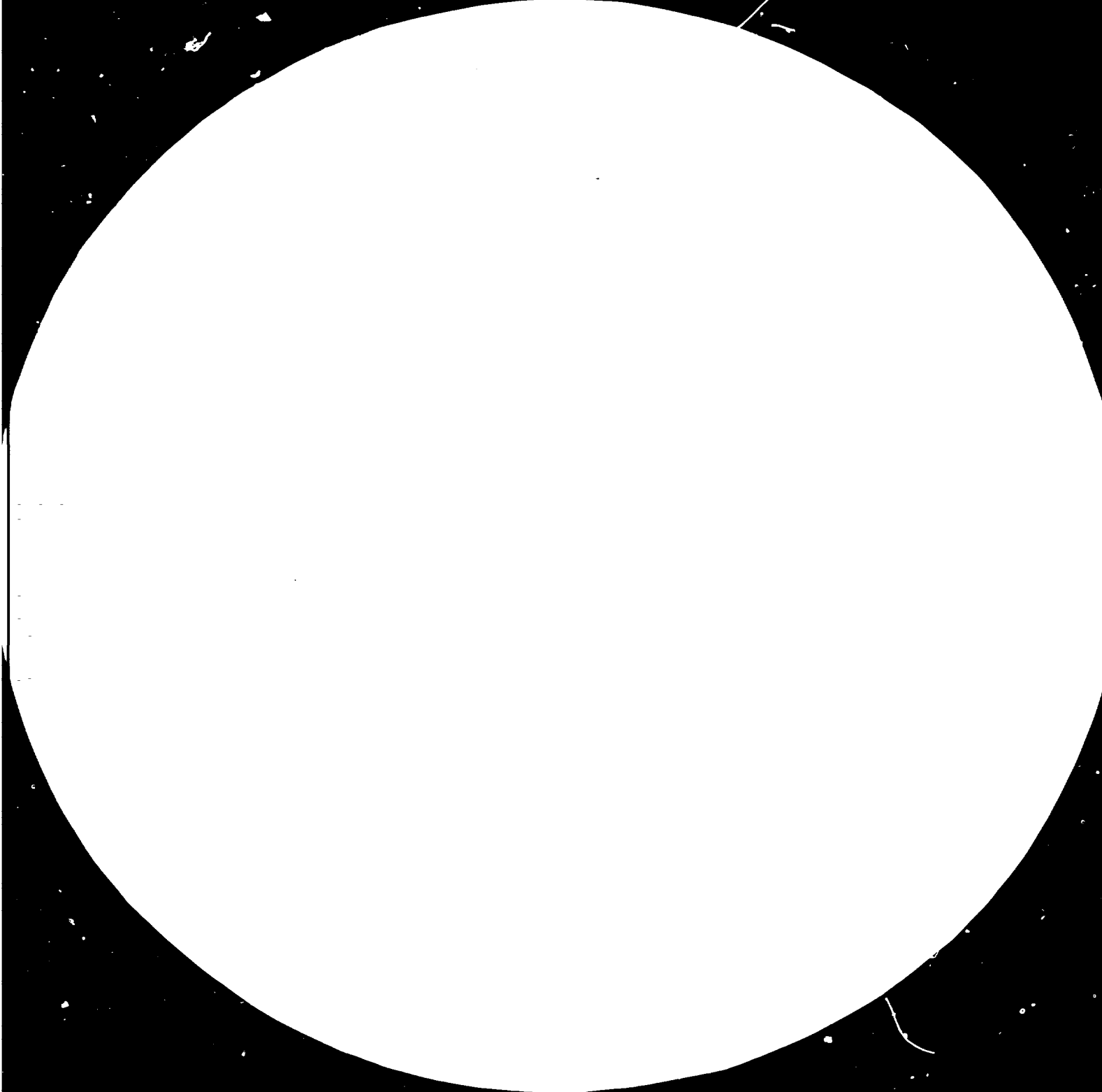
FAIR USE POLICY

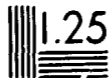
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10

11.2

12.5

14.0

16.0

18.0

20

22.5

25

28

32

36

40



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A

11001-F

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr. LIMITEE
UNIDO/PC.29
14 décembre 1981
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

0000

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
EN VUE DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

PROFILS DE PROJETS*

000000

Maseru (Lesotho), 7-11 juin 1982

* Le présent document est la traduction d'un texte qui n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.81-33421

GENERALITES

Introduction

Le Royaume du Lesotho, qui a accédé à l'indépendance en 1966 après un siècle environ de domination britannique, est un petit pays complètement encerclé par le territoire de la République d'Afrique du Sud. C'est le pays des Bassoutos, qui ont été rassemblés sous l'autorité de Moshoeshoe le Grand, dans la première partie du 19ème siècle. Le pays est passé sous la domination britannique en 1868. Le Protectorat du Basoutoland, nom sous lequel était alors connu le Lesotho, a cessé d'exister en 1966, époque à laquelle l'indépendance a été proclamée. Sous la domination anglaise, peu d'efforts ont été faits pour créer une infrastructure nationale et le pays constituait surtout une réserve de main-d'oeuvre pour les mines et pour les industries de la République d'Afrique du Sud.

Le Lesotho est formé de plateaux situés à 1 520 mètres environ d'altitude à l'ouest, qui se transforment vers l'est en montagnes hautes de 3 350 mètres environ, et qui surplombent à pic le territoire de la République d'Afrique du Sud. Etant donné le caractère montagneux du relief, la plus grande partie des 30 350 km² qui constituent la superficie du Lesotho n'a guère d'utilisation agricole. Les terres arables sont sujettes à l'érosion (sérieuse par endroits), si bien que 13 % seulement de la superficie totale sont cultivables.

Les quelques ressources naturelles du pays, notamment l'eau et les minéraux, ne sont pas encore mises en valeur complètement. L'eau, en particulier, constitue une des ressources fondamentales du Lesotho et les recherches entreprises jusqu'à présent donnent à penser que son potentiel économiquement exploitable est considérable. En ce qui concerne les ressources minérales, le Lesotho, compte tenu de sa structure géologique devrait recéler dans son sous-sol une partie des minéraux qui font la richesse de l'Afrique du Sud. Jusqu'à présent très peu de minéraux ont été découverts, mis à part les diamants, l'argile et la pierre, qui sont déjà en partie exploités commercialement. La prospection des autres ressources minérales continue.

Selon le recensement de la population de 1976, le Lesotho comptait au total 1 216 816 habitants (de jure). Sur ce montant, 1 064 162 étaient résidents (de facto) et 152 654 migrants d'ethnie Bassouto travaillaient en Afrique du Sud. Les femmes représentaient 52 % et 57 % de la population totale et de la population résidente, respectivement. Le taux de croissance démographique est relativement

élevé (2,3 % par an). Les campagnes sanitaires et éducatives n'ont pas entraîné un ralentissement du taux de croissance démographique, induite par la pauvreté qui règne dans les zones rurales, la migration et le chômage rural. Il est extrêmement difficile d'accueillir la population d'âge scolaire, qui ne cesse d'augmenter (6 à 15 ans) dans le système actuel d'enseignement et le fardeau croissant imposé aux services de santé nuit à sa qualité.

Cadre économique

L'agriculture constitue le secteur économique le plus important au Lesotho, de par son importance et en tant que générateur d'emploi local. Il constitue, avec l'emploi dans le secteur minier d'Afrique du Sud, la principale source de revenus de 90 % environ de la population. Dans un avenir prévisible, l'économie nationale continuera à être tributaire de l'agriculture, bien que l'on ait constaté un déclin relatif de la contribution faite par l'agriculture au PIB ces dernières années. Ce déclin est en partie dû à la croissance plus rapide des autres secteurs de l'économie, bâtiment, commerce et hôtellerie, extraction minière et transport. La contribution de l'agriculture au PIB (au coût des facteurs) a varié entre 43 % (en 1976) et 37 % (en 1978). Ces variations sont en grande partie causées par les conditions défavorables auxquelles est confrontée l'agriculture, par la qualité généralement médiocre des techniques appliquées et par la petite taille des propriétés agricoles.

Le bâtiment. La croissance de ce secteur a été rapide au cours des dernières années, atteignant 10 % du PIB. A la lumière des plans de construction routière, ouvrages d'art hydrauliques et constructions annexes, il est vraisemblable que ce secteur continuera à se développer à un rythme accéléré.

Le secteur du tourisme a connu une expansion rapide, consécutive à la création et à l'expansion des installations adéquates. En 1978/1979, le tourisme représentait 8 % du PIB et employait presque 1 500 personnes. Le tourisme a stimulé l'artisanat. Les articles de l'artisanat original du Lesotho qui ont été exposés dans les foires commerciales et dans les foires touristiques d'Afrique et d'Europe devraient à leur tour favoriser la vocation touristique du Lesotho.

Le secteur de l'extraction minière a été fortement stimulé, lorsqu'une société privée dans laquelle le gouvernement possède 25 % des actions, a entrepris l'exploitation de la première mine de diamants située dans le nord-est du pays (Letseng-la-Terai). Cette mine représente un investissement de 37 millions environ de M et emploie 890 ouvriers. Les autres gisements de diamants seront mis en valeur au moyen de coopératives, sur le modèle de l'expérience probante réalisée

à la mine de diamants de Kao. Les prospections ont révélé des gisements importants d'argile, propre à la fabrication de céramiques et de tuiles. Des traces d'uranium ont également été relevées. La prospection minière continue.

Le secteur manufacturier ne fait que démarrer et ne représente que 2 % du PIB et 8 % de la masse salariale. Il s'agit surtout du traitement de produits agricoles et miniers tels que meunerie, conserverie, tissages du mohair et briqueterie. En outre, il existe des usines de montage et de traitement d'éléments et de matières importés, tels que parapluies et textiles. Un abattoir axé sur l'exportation est en cours de construction. Le secteur du bâtiment a de grandes possibilités.

Eau et énergie. Comme on l'a déjà indiqué, l'eau qui est la ressource naturelle la plus importante du Lesotho, pour des raisons financières, demeure virtuellement inexploitée. Une étude des ressources hydrauliques a confirmé que la mise en valeur économique de ces ressources serait extrêmement avantageuse pour le pays et réduirait sa dépendance à l'égard des importations d'énergie.

Produit national brut

Les comptes nationaux les plus récents concernent la période 1974/1975. Les estimations concernant 1977/1978 ont révélé que le PNB représentait 295 millions de M aux prix du marché. Ceci suppose un taux annuel moyen de croissance réelle de 9 % environ depuis 1974/1975. Les principaux facteurs de cette expansion sont les salaires encaissés par la main-d'oeuvre migrante, le secteur public et le bâtiment. Le secteur commercial commence à montrer des signes de croissance modeste, tandis que la production agricole a plus ou moins stagné, par suite des problèmes persistants de cultures inadéquates, d'érosion, de stocks trop importants et de conditions météorologiques défavorables. Malgré tout, l'économie nationale du Lesotho continue à dépendre surtout de la production agricole. Le PIB, en termes réels, a augmenté au taux de 5 % environ depuis le milieu des années 70. Le PIB (aux prix courants) exprimé en tant que pourcentage du PNB a considérablement décliné au cours des 10 dernières années. Alors que le rapport PIB/PNB brut pour 1970/1971 était de 70 % environ, 10 ans plus tard ce rapport n'était plus que légèrement supérieur à 60 %, en raison surtout de l'expansion notable des recettes provenant des salaires des travailleurs migrants et des autres transferts.

Balance des paiements

Le Lesotho souffre d'un déséquilibre chronique de sa balance commerciale. Etant donné l'exiguïté de la base productive du Lesotho, presque tous les produits sont importés. Les importations sont passées de 1,16 million de M environ en 1975-1976 à 256 millions de M en 1979-1980. En termes réels, les importations ont augmenté de 13 % environ en moyenne par an. La plupart des importations portent sur des produits manufacturés, des produits agricoles et des animaux. Viennent ensuite le pétrole et les produits du pétrole. Les importations de marchandises qui en 1975-1976 représentaient 56 % du PNB ont atteint 61 % de ce même PNB en 1978-1979. Etant donné que l'accent est surtout placé sur les programmes de développement et sur l'augmentation des dépenses des ménages, cette expansion rapide des importations continuera vraisemblablement.

La balance commerciale a toujours été en déficit. Ce déficit est passé de 116,4 millions de M en 1975-1976 à 256,3 millions de M en 1979-1980. Il a surtout été financé grâce aux recettes provenant des mineurs du Lesotho travaillant en Afrique du Sud, aux transferts officiels et aux subventions. Les recettes sont passées de 98,0 millions de M en 1975-1976 à 154,1 millions de M en 1979-1980 (représentant 60 % des déficits commerciaux), et les transferts officiels sont passés de 14,7 millions de M à 74,6 millions de M pour la même période.

Croissance et développement au cours des années 70

Premier plan quinquennal de développement (1970-1971 à 1974-1975)

Avec le recul, on peut considérer que le premier plan quinquennal de développement (1970-1971 à 1974-1975), lancé par le Lesotho au début des années 70, était en grande partie une entreprise exploratoire et préparatoire, axée principalement sur l'investissement public - vu comme l'outil principal du développement économique. Un autre trait important en était l'accent mis sur l'accroissement annuel de l'absorption de la main-d'oeuvre, car on s'était rendu d'emblée compte que l'émigration des hommes valides vers la République sud-africaine constituait l'obstacle le plus grave à l'essor des divers secteurs économiques intérieurs. Le premier plan avait pour objectif général de poser les fondations de l'indépendance économique. Les buts principaux du développement, rattachés à l'objectif général, étaient notamment les suivants :

- a) Porter à 5 % le taux annuel de croissance de l'investissement public brut;
- b) Accroître la productivité agricole;
- c) Promouvoir la productivité non agricole;
- d) Créer 10 à 15 000 emplois nouveaux, principalement dans le secteur non agricole;
- e) Affranchir le budget de l'Etat de l'aide extérieure.

L'accroissement de la production agricole n'a pas atteint les objectifs du plan : le temps était trop court et les projets lancés ne touchaient qu'une zone trop limitée pour influencer fortement sur la production agricole du pays. Au cours de la période du plan, 6 000 emplois nouveaux ont été créés, dont plus de la moitié dans les secteurs manufacturier et du bâtiment. Les recettes de l'Etat, ainsi que celles des autorités locales et des douanes, ont progressé plus vite que prévu. Les dépenses d'investissement planifiées dans le secteur public se sont élevées à 28,8 millions de M, ou 17 % de moins que l'objectif du plan. L'une des raisons principales en a été la sous-estimation fréquente du temps nécessaire pour formuler les projets de développement, négocier avec les donateurs des accords de financement et assurer l'exécution des projets.

En tout état de cause, l'examen du premier plan quinquennal du développement du Lesotho montre dans l'ensemble que les efforts déployés pour en atteindre les objectifs ont été satisfaisants et que les tâches générales ont été accomplies assez bien.

Deuxième plan quinquennal de développement
(1975-1976 à 1979-1980)

Le deuxième plan de développement (1975-1976 à 1979-1980) a porté plus loin les réalisations du plan précédent et fourni au gouvernement un ensemble de principes directeurs pour ses efforts de développement national. Le deuxième plan était conçu de manière à assurer un emploi efficace des ressources humaines, matérielles et financières limitées dont dispose le pays. Les objectifs nationaux n'avaient pas varié par rapport au premier plan, l'accent continuant d'être mis sur la croissance économique, la justice sociale, l'accroissement maximum de l'emploi et l'indépendance économique.

Pour atteindre ces buts, le gouvernement s'était donné les tâches principales suivantes, pour la période du plan :

- i) Majorer de 46 % la production totale (PIB au coût des facteurs);
- ii) Développer la production non agricole, l'accent étant mis sur l'essor des industries indigènes;
- iii) Encourager l'investissement privé;
- iv) Améliorer les transports;
- v) Renforcer l'indépendance économique, diversifier les sources extérieures d'assistance et participer activement à la vie des organisations internationales.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement avait inscrit au deuxième plan quinquennal un programme d'investissement public de 112 millions de M, ainsi qu'un apport d'assistance technique d'au moins 47 millions de M. La situation politique en Afrique australe, en 1976, a nécessité une révision fondamentale des stratégies et des priorités du plan. Les changements principaux ont porté sur l'infrastructure et les services pour la population rurale, ainsi que sur des mesures destinées à réduire la dépendance envers l'Afrique du Sud en ce qui concerne les moyens de transport, les services de santé, l'énergie électrique et l'alimentation.

Pour ce qui est de la création d'emplois dans le secteur moderne, la progression a été plutôt lente et nettement au-dessous de l'objectif fixé dans le plan. En fait, certaines des mesures prévues aux fins du plan n'ont pu être appliquées.

Le plan permet de mesurer la complexité des problèmes que doit résoudre le Lesotho et la vulnérabilité du pays devant les pressions extérieures. En conséquence, le troisième plan quinquennal de développement (1980-1981 à 1984-1985) souligne encore plus résolument la nécessité de réduire cette vulnérabilité en multipliant les possibilités d'emploi offertes dans le pays - par l'exploitation de ressources naturelles et par le développement des secteurs agricole et manufacturier.

Objectifs et stratégies du développement pour les années 80

Objectifs macro-économiques

L'objectif général du troisième plan quinquennal de développement (1980-1981 à 1984-1985) continue d'être l'accroissement de l'autonomie économique, le poids étant mis particulièrement sur la réduction de la vulnérabilité aux pressions

économiques et politiques extérieures, la création d'emplois à l'intérieur, la promotion d'une répartition équitable des revenus, la protection des ressources agraires et hydrauliques et le renforcement de la participation de la communauté au développement national.

Pour ce qui est de la vulnérabilité économique et politique, il faut souligner combien est exposé le Lesotho - pays parmi les moins avancés, sans littoral et enclavé dans un pays économiquement prospère mais inamical sur les plans politique et idéologique.

Principaux objectifs sectoriels

Afin d'exploiter rationnellement les ressources nationales et réaliser les principaux objectifs que s'est fixée la nation, des objectifs sectoriels précis ont été arrêtés.

Agriculture. L'objectif, dans ce domaine, est d'augmenter la production et la rentabilité, d'améliorer le niveau nutritionnel de la population et de créer le plus grand nombre possible d'emplois agricoles. La réalisation de cet objectif a pour principale stratégie le passage progressif à un système de coopératives villageoises, le rôle du gouvernement étant alors de fournir des conseils et d'assurer la mise en place de l'infrastructure voulue. Dans le sous-secteur des récoltes, les objectifs particuliers sont de parvenir à une autosuffisance dans la production de denrées alimentaires de base et de créer un emploi rémunérateur. Dans le secteur de l'élevage, l'objectif est de rendre les intéressés davantage conscients des avantages que présente cette activité pour la création de revenus, et de réduire l'abondance du cheptel.

Commerce et industrie. Ce secteur semble devoir offrir des possibilités remarquables de croissance et contribuer ce faisant au revenu national et à la création d'emplois dans le pays, ce qui lui permettrait de moins dépendre des travailleurs migrants. L'objectif dans ce secteur est par conséquent de créer un climat industriel favorable au développement et à l'exploitation d'entreprises rentables et offrant un potentiel maximum en matière d'emplois. L'utilisation des matières premières localement disponibles est favorisée au maximum et une importance toute particulière est accordée au développement de petites industries utilisant une large main-d'oeuvre. Un programme d'enseignement en vue de l'amélioration des compétences et des relations industrielles sera lancé.

Ressources hydrauliques. Les possibilités de développement dans ce secteur sont considérables. Le Lesotho ne peut plus se permettre de sous-exploiter une ressource qui offre un tel potentiel. Les objectifs sont donc d'achever les études de faisabilité et l'établissement des plans déjà entrepris au sujet de certains aménagements. Dans ce domaine, l'aménagement hydraulique des hauts plateaux (Highland Water Scheme), ouvrage d'une envergure toute particulière dans le contexte économique du Lesotho, sera à long terme de toute première importance pour le développement économique du pays. Afin de remédier aux sécheresses chroniques, les enquêtes sur les eaux souterraines et leur exploitation seront intensifiées.

Exploitation minière. L'objectif dans ce domaine est d'étendre et d'intensifier la prospection minière et, le cas échéant, de procéder à des études de faisabilité détaillées en vue de la mise en valeur de tout gisement présentant un intérêt économique. Dans le cas des diamants, les coopératives d'extraction seront encouragées.

Tourisme. Le développement du tourisme est étroitement lié à l'amélioration des réseaux de communication. Il faut par conséquent s'attendre à ce que la réalisation des objectifs que l'on s'est fixés en matière de communications ait une incidence considérable sur le tourisme. Pour faciliter le développement que l'on envisage dans ce secteur, il convient d'entreprendre le développement et l'amélioration des installations de commercialisation ainsi qu'une campagne agressive de ventes tout en participant davantage encore aux expositions touristiques et en renforçant les relations avec les organismes compétents.

Enseignement. Des mesures appropriées seront prises pour que l'enseignement soit davantage axé sur une satisfaction des besoins du pays sur le plan du développement économique et social. L'effort d'amélioration portera sur les programmes et les manuels d'enseignements, la formation des enseignants et les autres installations matérielles, l'accent étant mis sur un enseignement non classique. On s'efforcera enfin d'achever le programme d'expansion et d'amélioration et, dans la mesure du possible, le programme de localisation de l'Université nationale du Lesotho.

Services sociaux. L'accent dans ce secteur sera mis sur une extension des soins d'hygiène primaires au plus grand nombre possible d'habitants. La réalisation des objectifs prévus en matière de soins d'hygiène primaires exige le développement des services d'hygiène maternelle et infantile, de planification de la famille, de vaccination, d'assainissement et de médecine curative.

Finance. Vu le plan macro-économique et les objectifs sectoriels, il est évident que la réalisation des objectifs prévus au programme exigera un apport massif de ressources financières tant intérieures qu'extérieures. Pour autant qu'il s'agisse des ressources intérieures, les objectifs financiers mettront l'accent sur les dispositions permettant d'en favoriser la mobilisation. Pour ce qui est du financement extérieur, l'objectif sera de créer un climat favorable à un flux de capitaux d'origine tant publique que privée.

Industrie

Lorsque le Lesotho a accédé à l'indépendance, son secteur industriel était encore rudimentaire. Le secteur des manufactures ne comprenait que 16 petites entreprises. L'absence de développement industriel au cours de la période qui a précédé l'indépendance a eu pour principale cause le statut colonial du Lesotho et le rôle prédominant d'une industrie sud-africaine relativement bien développée.

Au cours des années 70, le gouvernement a fait des efforts considérables pour favoriser l'essor industriel et créer davantage d'emplois dans le secteur manufacturier. L'objectif que s'était fixé le second plan en ce qui concerne le secteur industriel qui couvre l'industrie, le commerce et le tourisme était d'environ 7 000 nouveaux emplois, l'industrie manufacturière en offrant à elle seule 4 500. Le second plan révisé réservait près de 42 millions de M, soit près de 10 % du montant total de l'investissement prévu, à l'industrie, au commerce et au tourisme. La politique du gouvernement était de confier le développement de l'industrie manufacturière au secteur privé, étant entendu que le gouvernement se chargerait des zones d'implantations, des bâtiments et du financement initial. Or, le développement industriel au cours du deuxième plan s'est en pratique relativement avéré modeste pour ce qui est de l'offre d'emplois et de l'investissement : les résultats se sont en effet limités à 25 % de l'objectif fixé en matière d'emplois et à environ 40 % de l'investissement prévu. Les industries d'échelle sont toujours entravées par l'obstacle que constituent la faiblesse du marché et la concurrence à maintenir face à la présence d'industries analogues en République d'Afrique du Sud.

En dépit de la modicité relative de son marché, le Lesotho a accès à celui de la CEE au titre de la Convention de Lomé et à ceux de l'Afrique du Sud, du Botswana et du Swaziland dans le cadre de l'Union douanière sud-africaine. Afin de faciliter plus encore le développement industriel, le gouvernement n'impose aucune restriction au mouvement des capitaux, des bénéfices et des intérêts,

n'exige aucune participation nationale à la propriété et prévoit même d'autres facilités fiscales en faveur de l'investissement, notamment des trêves allant jusqu'à six ans, des primes à la formation ainsi que l'octroi de prêts et de capitaux sociaux.

Le gouvernement encourage les industries manufacturières qui font appel à une large main-d'oeuvre, majorent la valeur ajoutée et utilisent, si possible, des matières premières localement disponibles. L'accent est mis sur les industries capables d'assurer leur propre rentabilité financière à long terme, une attention toute particulière étant accordée aux industries axées sur la substitution des importations et sur l'exportation.

Les principaux organismes chargés de l'exécution de la politique adoptée sont le Lesotho National Development Corporation (LNDC) et la Basotho Enterprise Development Corporation (BEDCO). La LNDC accorde des prêts à long terme et des capitaux actions aux grandes et moyennes entreprises alors que la BEDCO favorise l'implantation et le développement de petites entreprises au Basotho en leur fournissant des prêts, en assurant la formation, etc.

La LNDC participe à des entreprises spécialisées dans la manufacture, et dans les échanges commerciaux ou la distribution, et à l'artisanat. Ces manufactures sont les suivantes : fabrication de meubles et de bougies, tanneries, bonneterie et exploitation de carrières. On estime que les quatre-cinquième de la production industrielle du pays sont assurés par des entreprises bénéficiant d'une assistance de la LNDC et qui sont en général de petites ou moyennes entreprises.

A l'heure actuelle, 13 usines sont en cours de construction et les négociations se poursuivent en vue de l'implantation d'usines spécialisées dans la production de papier à copier sans carbone, de pains et biscuits, de chaussures, d'équipement électrique et de produits ménagers ainsi que dans l'emballage des aliments, le traitement de la laine et de l'angora et le tannage, ainsi que celle de certains projets relevant du bâtiment et des services.

Le gouvernement se propose de poursuivre ses efforts en vue de l'extension du secteur industriel car celui-ci offre les meilleures possibilités tant pour l'exportation que pour l'absorption de la main-d'oeuvre. A cet effet, il a consacré des ressources considérables à des campagnes de promotion visant à attirer des investisseurs étrangers et la LNDC continuera d'aider au financement de projets et à leur extension.

A l'origine, la Basotho Enterprise Development Corporation (BEDCO) a été créée en tant que filiale de la LNDC avec pour seul but, de promouvoir et développer les petites entreprises appartenant au Basotho et gérées par lui. La BEDCO consacre la majeure partie de ses activités au centre industriel et commercial de Sebaboleng à Maseru. Les activités et services industriels assurés par le centre de Sebaboleng, couvrent notamment ceux d'un certain nombre de petites entreprises qui produisent des articles en bois, des vêtements, des produits en cuir, des chaussures, des tapis et d'autres articles tissés, des appareils de chauffage solaire et des objets en acier. Il y existe également des ateliers pour la réparation des appareils de radio et de télévision, des montres, des machines, des réfrigérateurs et des appareils ménagers. La BEDCO aide les entrepreneurs dans les domaines de la commercialisation, de la fourniture, de la détermination des coûts, de la comptabilité et de la formation en cours d'emploi, elle dispose d'une section technique capable d'aider les entrepreneurs à décider de leurs méthodes de production.

Les plus anciennes des entreprises manufacturières n'ayant démarré qu'en 1969, l'industrie du Lesotho en est encore à ses tout premiers débuts. Il n'a donc pas encore été possible à un nombre suffisant d'habitants du Basotho d'acquérir la longue expérience sans laquelle une croissance et une production industrielles profitables ne peuvent réellement être envisagées. Gérants et contremaîtres y sont en nombre insuffisant et, aux échelons supérieurs, la gestion des grandes entreprises est essentiellement assurée par des étrangers.

Du point de vue de la qualité comme de celui de la rentabilité, la production de nombreuses entreprises est plutôt faible. La discipline industrielle, la fierté de fabriquer un produit de qualité, le sens de l'importance que revêt un entretien correct qui tous résultent d'un long processus d'industrialisation, font encore défaut. Les entreprises établies opèrent en outre indépendamment les unes des autres et il n'existe par conséquent aucun lien entre elles.

Au nombre des autres facteurs qui font obstacle au développement industriel du Lesotho, il faut citer la faible envergure des entreprises qui y sont établies, la petitesse du marché intérieur et surtout la situation géographique du pays. La dualité de l'économie d'Afrique australe concrétisée par le développement de centres industriels régionaux concentrés en quelques zones d'Afrique du sud, fait que l'industrialisation du Lesotho ne constitue qu'un phénomène périphérique. Ceci explique les difficultés éprouvées à attirer des investisseurs étrangers.

Il existe encore d'autres obstacles, à savoir : la paucité des matières premières locales qui fait que, dans une large mesure, la production doit s'appuyer sur des matériaux importés, l'absence d'un marché du travail réel, la complexité et le coût des transports, l'irrégularité de la fourniture d'énergie électrique et la précarité des relations téléphoniques.

Infrastructure économique

Le développement à long terme de l'agriculture, de l'industrie et des autres secteurs économiques n'est effectivement réalisable que s'il existe une infrastructure économique suffisante. En l'absence d'un réseau ferroviaire desservant l'ensemble du pays, le Lesotho dépend dans une très large mesure des transports routiers tant pour le déplacement des personnes que pour l'acheminement des marchandises. En dépit des améliorations considérables qui ont été apportées au réseau routier depuis l'indépendance, on peut en général dire qu'il n'est pas encore bien développé. Le gouvernement est conscient de la nécessité de relier au centre les routes desservant les zones périphériques afin d'ouvrir ces dernières aux marchés, d'encourager la production agricole et de rendre possible le développement industriel. Le développement envisagé dans les autres secteurs, notamment dans celui du tourisme, dépendra également dans une large mesure des améliorations apportées au réseau routier couvrant l'ensemble du pays.

Les aérodrômes intérieurs qui permettent d'assurer les liaisons essentielles et d'accéder facilement à des zones autrement inaccessibles, doivent être améliorés et entretenus et il faut en construire de nouveaux. Le secteur des transports, notamment dans le domaine des routes et des travaux publics, offre de vastes possibilités d'activités à forte intensité de travail. Si les principales voies d'accès des basses terres sont relativement bien développées, les zones montagneuses ne disposent pas encore d'un réseau de routes adéquates et carrossables en toutes saisons. Le programme de construction de pistes de montagnes et de chemins muletiers dont se charge le Ministère du développement rural ainsi que le programme de nouvelles routes d'accès et de desserte entrepris dans le cadre du projet des services agricoles de base devraient permettre d'assurer l'emploi d'une main-d'oeuvre considérable.

La nécessité constante de faire régulièrement participer tous les travailleurs migrants à l'activité économique ainsi que la crainte permanente d'assister au brusque retour d'un grand nombre de ces travailleurs sont au nombre des principales raisons pour lesquelles le Lesotho doit adopter une politique axée sur des

activités à forte intensité de travail. Un des éléments clefs de la stratégie du Lesotho en matière de développement à long terme est le choix d'une technique appropriée pour les investissements relatifs aux travaux d'infrastructure subventionnés par l'Etat, et le lancement de grands travaux faisant appel à une large main-d'oeuvre. Dans le cadre des activités de la Labour-Intensive Construction Unit (LCU) (Section de construction à forte intensité de travail), on a entrepris des travaux de construction routière qui font appel à une large main-d'oeuvre et semblent avoir donné des résultats positifs pour un coût à peine supérieur à celui de travaux analogues à forte intensité de capital. Le gouvernement est absolument convaincu que des travaux publics faisant appel à une large main-d'oeuvre et visant l'emploi d'un grand nombre de salariés, sont non seulement conformes aux exigences à court et à long terme du développement de l'emploi rural, mais contribuent également à la stabilité intérieure du pays.

De vastes programmes de travaux publics doivent être lancés pour la construction et l'entretien de routes agricoles ainsi que pour l'amélioration et l'entretien des aérodomes. La conservation du sol et notamment les activités de reboisement correspondent probablement à la principale activité permettant d'employer une large main-d'oeuvre à des activités associées à l'infrastructure agricole. Ces activités couvrent une large gamme de travaux notamment l'aménagement de terrasses, la construction de drains, de fossés, la plantation d'arbres et la construction de petits barrages. L'aménagement de terrains boisés offre encore d'autres possibilités d'emploi et leur création dans des zones sujettes à érosion est une des mesures les plus propices à la conservation des sols. Ces opérations de reboisement sont de toute première importance pour la stabilisation des bassins versants et pour l'obtention de combustible et de matériel de construction. Le réseau routier du Lesotho étant encore fort insuffisant, il devrait être possible d'employer une main-d'oeuvre abondante à des travaux de construction routière, notamment dans les zones montagneuses où un tout premier réseau de routes carrossables en toutes saisons doit encore être établi.

Aperçu sur les principaux obstacles au développement économique

Vu la croissance actuelle de la population active, il faut dès à présent prévoir plus de 10 000 offres d'emplois supplémentaires par an, ce qui est nettement supérieur aux 5 000 nouveaux emplois annuels que l'on a prévus à court terme. Cette situation ne peut être résolue que par un effort magistral en vue de nouveaux investissements associés à un net recours à des techniques de production s'appuyant sur une large

main-d'oeuvre et à une campagne gouvernementale pour limiter la croissance démographique. Les divers programmes de formation devront en outre être revus afin d'harmoniser l'offre et la demande aux divers niveaux de compétences.

Une autre difficulté majeure que rencontre le Lesotho a trait à la qualité de sa main-d'oeuvre notamment dans le domaine de la gestion et des compétences professionnelles ou techniques. Conjointement au développement rapide qu'a accusé l'économie au cours des années 70 et à la sous-estimation sur laquelle s'est fondé le premier plan s'agissant de la main-d'oeuvre qualifiée et de la formation, cette difficulté est toujours présente et le restera au-delà de la période que couvre le troisième plan. Face à une croissance économique rapide et à un manque de personnel compétent, il a fallu dépendre d'un important contingent d'étrangers, dont seule la pénurie actuelle de logements limite actuellement l'afflux.

Près du quart de la population active du Lesotho travaille dans les mines en République d'Afrique du Sud; les revenus qu'elle rapatrie correspondant environ au tiers du PIB national. Toute réduction soudaine de cet important élément de la population active risque d'entraîner de graves troubles économiques et sociaux. Un programme d'urgence doit être prévu pour parer à cette éventualité qui rend plus évidente encore la nécessité de réduire l'écart entre l'offre et la demande en main-d'oeuvre dans l'économie nationale, ce qui permettrait d'intégrer un certain nombre de travailleurs migrants et de réduire la dépendance dans laquelle se trouve le Lesotho par rapport à la République d'Afrique du Sud.

L'agriculture qui, au Lesotho, constitue traditionnellement la principale source d'emplois stagne depuis quelques années pour une multitude de raisons, notamment l'érosion du sol, le surpâturage, la médiocrité des pratiques culturales, la faiblesse des procédures commerciales et du régime financier, qui si elles ont permis une certaine stabilité par le passé sont aujourd'hui autant d'obstacles au progrès. La situation de l'agriculture est encore aggravée par les fortes variations climatiques et l'absence de réseau d'irrigation convenable.

En dépit des nombreux efforts entrepris (notamment dans le cadre du Programme des services agricoles fondamentaux), le secteur souffre encore de faiblesses au niveau de la gestion et de la technique. Vu l'efficacité avec laquelle l'agriculture est développée en République d'Afrique du Sud et le libre échange de marchandises entre les membres de l'Union douanière, les agriculteurs du Lesotho ne peuvent guère entrer en concurrence sur les marchés, tant pour ce qui est des prix que de la qualité. Les meilleures rémunérations offertes dans d'autres secteurs entraînent

une réduction de la main-d'oeuvre agricole qui, à son tour, résulte en une détérioration du rôle de l'agriculture dans l'économie. Il conviendrait pour remédier à cette situation de mettre l'accent sur un renforcement de la productivité agricole, c'est-à-dire sur un raffermisssement du régime foncier, une réduction du surpâturage et une amélioration de l'irrigation de la gestion et des efforts de commercialisation. Ce n'est que lorsque les revenus des agriculteurs seront nettement relevés que le secteur pourra reprendre le rôle qu'il jouait précédemment dans l'économie et que l'on pourra réduire la dépendance à l'égard des importations sud-africaines.

En dépit de sa croissance récente, l'industrie en est encore à ses tout premiers débuts. Les entreprises sont en général petites et un grand nombre d'entre elles ont encouru des pertes financières par suite notamment de l'exiguïté du marché et d'un manque de spécialistes en gestion et en finances. Une meilleure formation de la main-d'oeuvre ainsi qu'une meilleure planification des besoins correspondants de l'industrie s'imposent de toute urgence. Les besoins en capitaux du secteur agricole sont énormes et ne peuvent dépendre uniquement d'entreprises paraétatiques. Il importe, par conséquent, de rechercher et d'encourager, en recourant à des campagnes de promotion, un large apport de capitaux étrangers. Les matières premières locales sont peu nombreuses et la production doit donc dépendre en majeure partie de matériaux importés; il n'existe à vrai dire aucun marché du travail, les transports sont difficiles et coûteux, la fourniture d'électricité est irrégulière et les relations téléphoniques incertaines.

La situation géographique du Lesotho et la faiblesse de son infrastructure en matière de télécommunications rendent difficiles les échanges avec le reste du monde d'autant plus que le réseau national dépend de l'infrastructure sud-africaine. L'éparpillement de la population du Lesotho et son relief accidenté soulèvent de sérieuses difficultés en matière de transports et de communications.

Le réseau routier est en majeure partie insuffisant et le coût de distribution des denrées élevé. Certaines agglomérations ne sont reliées que par lignes aériennes intérieures et lorsqu'elles existent, les routes ne sont pas toujours utilisables en toutes saisons. Il est évident qu'un effort d'envergure devra être poursuivi pour améliorer ce réseau routier et partant augmenter la production agricole, réduire les prix à la consommation et moins dépendre d'importations provenant d'Afrique du Sud.

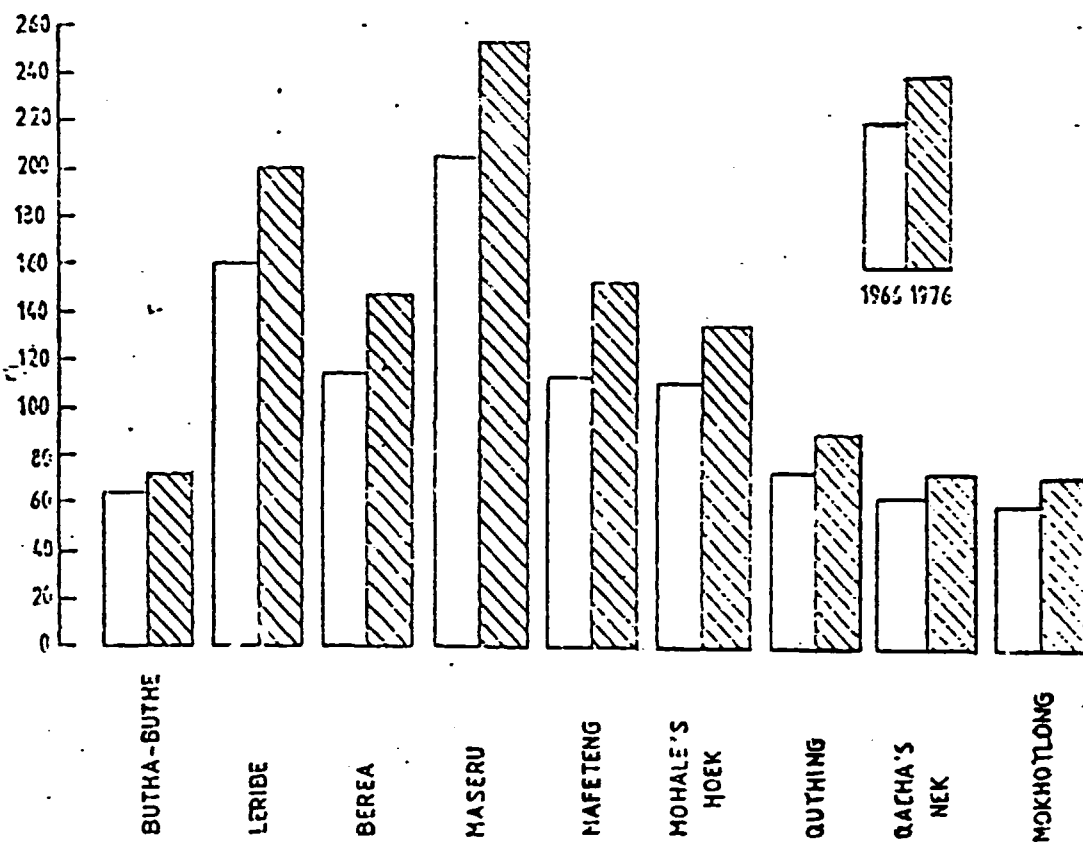
Pour poursuivre son développement économique et maintenir la croissance de son secteur des transports au-dessus de la moyenne, le Lesotho doit disposer de plus grandes quantités d'énergie. Or, à l'heure actuelle, il dépend entièrement de la République d'Afrique du Sud pour ses importations de produits pétroliers et d'énergie électrique. Cette dépendance s'est jusqu'à présent avérée coûteuse car l'Afrique du Sud achète ses produits pétroliers au marché libre.

Toute impossibilité de la part de la République du Sud de se ravitailler en produits pétroliers sur le marché mondial risque donc d'avoir de graves répercussions économiques au Lesotho. Pour remédier à cet état de choses, il faudrait exploiter les ressources hydrauliques du pays et produire de l'énergie électrique afin de couvrir éventuellement la totalité des besoins nationaux. Ces ressources hydrauliques pourraient également servir de base à une grande industrie axée sur l'exportation, et réduire le déficit considérable du compte courant tout comme la dépendance sur une main-d'oeuvre migrante pour les transferts de capitaux grâce auxquels sont aujourd'hui compensés ces déficits.

Le relèvement de l'industrie, du bâtiment et du secteur privé a entraîné à son tour un développement considérable de l'infrastructure urbaine. De nouveaux efforts seront certainement nécessaires pour développer les artères et les rues des agglomérations, l'adduction d'eau, le drainage et les ouvrages connexes, sans lesquels il est difficile d'envisager une forte expansion de l'industrie et des services dans le pays.

1. POPULATION (DE JURE), PAR DISTRICT, 1966, 1976

En milliers
d'habitants

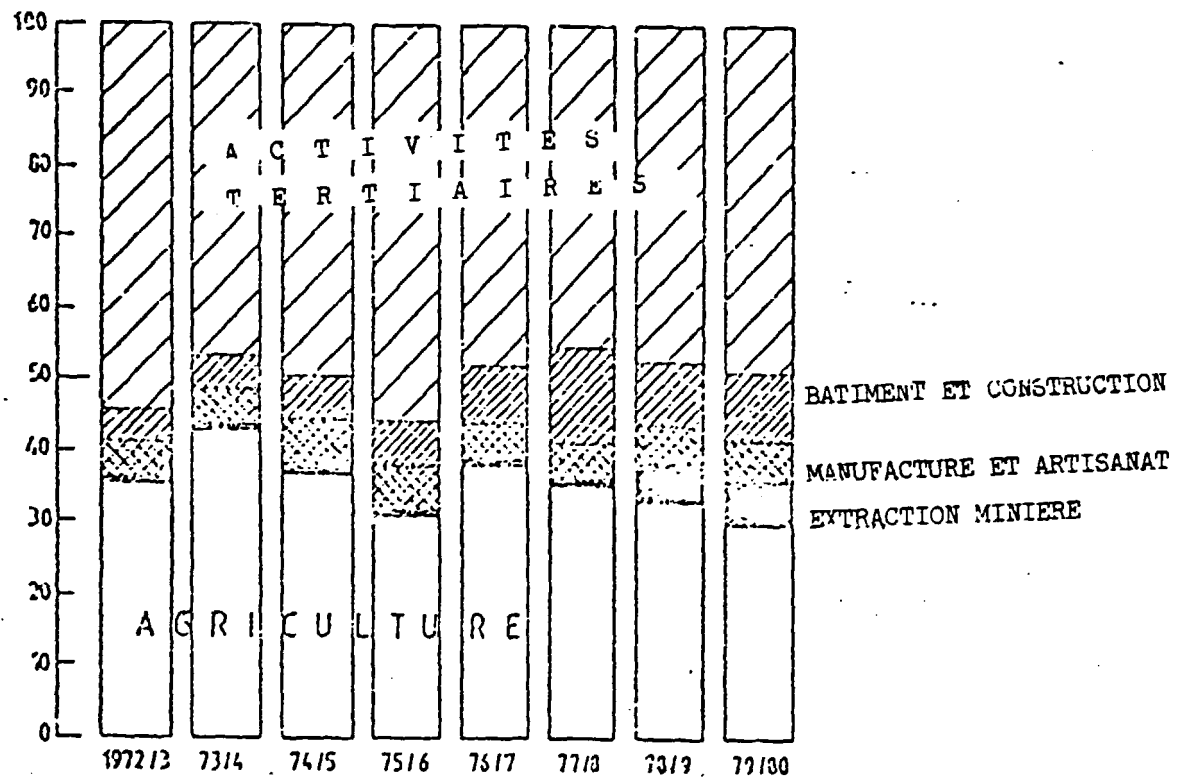


En milliers
d'habitants

District	1966	1976
Butha-Butha	63,2	77,2
Leribe	160,9	203,3
Berea	116,3	146,1
Maseru	203,9	257,3
Mafeteng	115,5	154,3
Mohale's Hoek	113,4	135,3
Quthing	74,3	88,5
Qacha's Nek	62,0	72,5
Mokhotlong	60,1	73,5
TOTAL LESOTHO	969,5	1,210,0

8. STRUCTURE DE L'ECONOMIE DU LESOTHO

Pourcentage
PIB total = 100



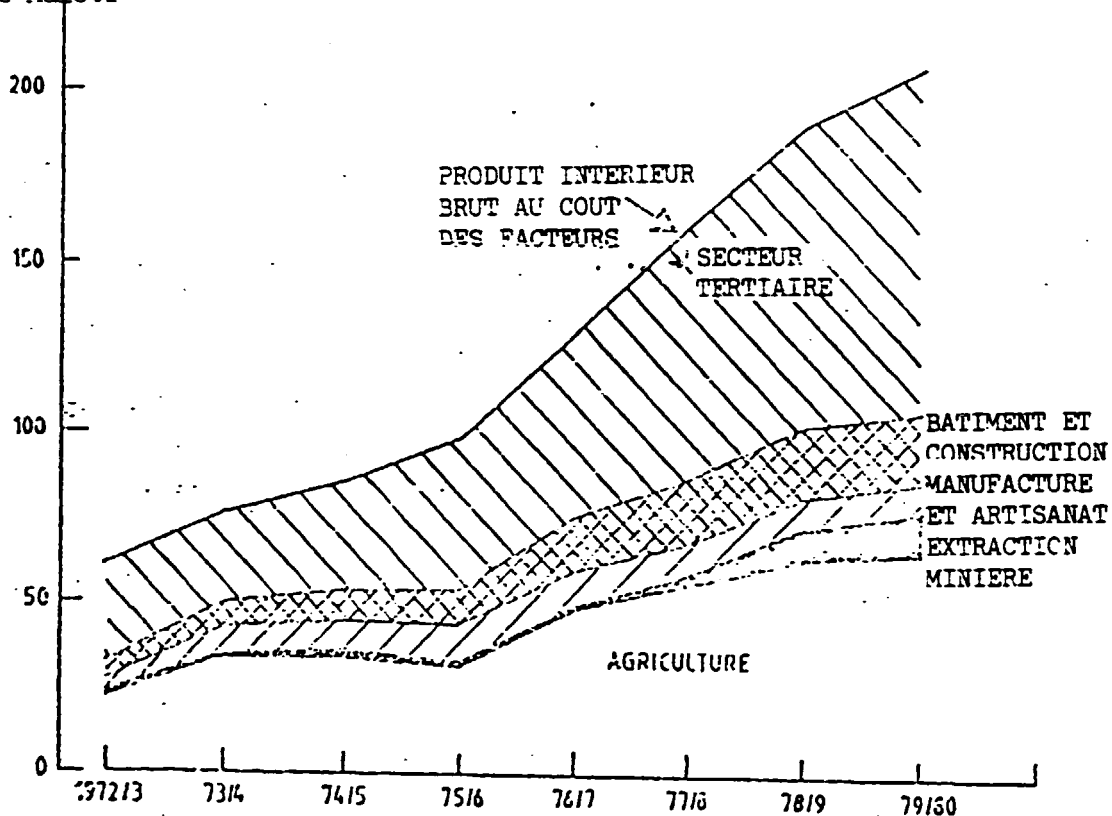
En pourcentage

	Produit intérieur brut au coût des facteurs	Agri-culture	Extrac-tion minière	Manufac-ture et arti-sanat	Bâtiment et cons-truction	Secteur tertiaire
1972/73	100	35,5	0,3 ^e	4,3	4,5	54,3
1973/74	100	42,5	0,3	5,0	4,7	52,2
1974/75	100	37,8	1,1	5,7	5,7	49,2
1975/76	100	31,7	0,5	5,7	6,1	43,5
1976/77	100	33,6	0,3	4,9	7,5	46,3
1977/78	100	31,1	0,0	4,5	13,9	49,5
1978/79	100	32,0	5,6	4,1	10,1	46,2
1979/80*	100	30,6	6,1	4,7	9,2	44,5

* = évaluations préliminaires

7. ORIGINES INDUSTRIELLES DU PRODUIT INTERIEUR
BRUT AU COUT DES FACTEURS

En millions
de Maloti



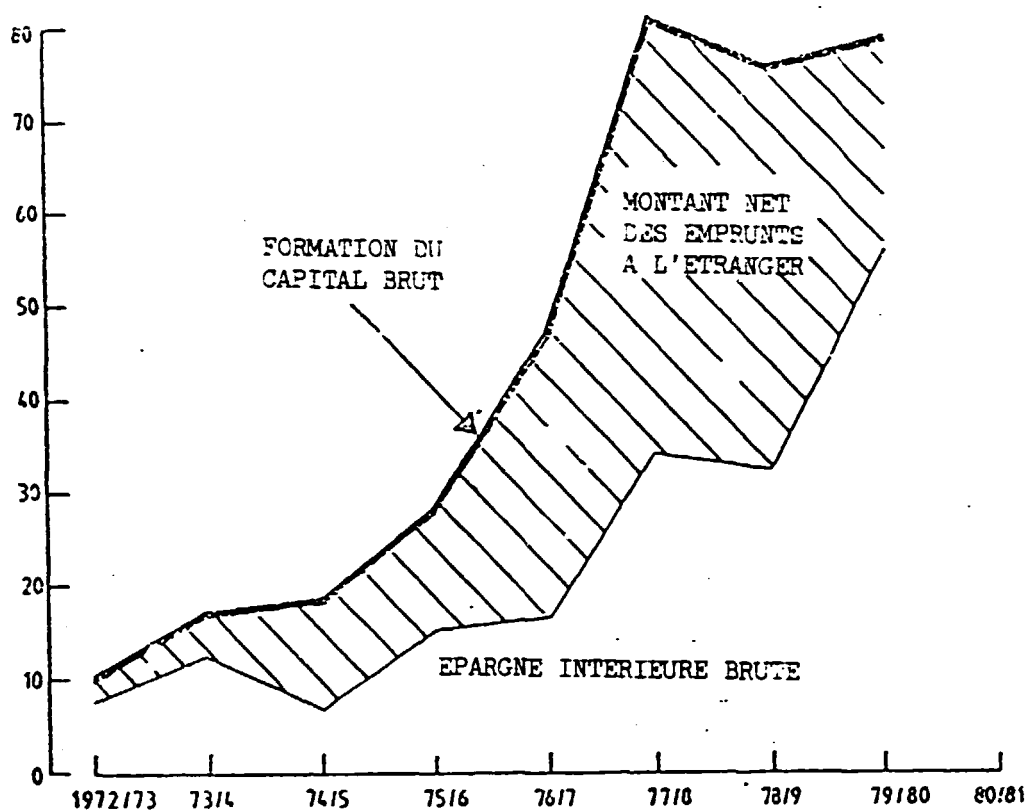
En millions de M

Année	Produit intérieur brut au coût des facteurs	Agriculture	Extraction minière	Manufacture et artisanat	Bâtiment et construction	Secteur tertiaire
1972/73	59,2	21,0	0,2	2,8	2,6	32,1
1973/74	75,8	32,7	0,3	3,9	3,6	35,9
1974/75	84,0	31,7	0,9	4,8	4,8	41,0
1975/76	90,1	31,1	0,5	5,6	5,0	51,1
1976/77	120,6	49,6	0,5	6,2	9,7	62,1
1977/78	159,8	54,5	1,2	7,1	22,2	73,1
1978/79	195,3	63,0	11,0	8,0	19,7	91,4
1979/80*	210,6	64,5	12,7	10,0	19,4	101,0

* = évaluations préliminaires

Figure 5. FINANCEMENT DE LA FORMATION DU CAPITAL BRUT

En millions de Maloti



En millions de Maloti

Année	Formation du capital fixe brut	Plus : fluctuations des stocks	Formation du capital brut	Source de financement	
				Epargne intérieure brute	Montant net des emprunts à l'étranger
1972/73	8,7	1,2	9,9	7,0	2,9
1973/74	10,7	5,6	16,3	12,9	3,4
1974/75	14,5	2,8	17,3	6,9	10,4
1975/76	23,5	3,8	27,3	15,8	11,5
1976/77	38,2	8,5	46,7	15,3	30,4
1977/78	68,0	12,2	80,2	34,4	45,8
1978/79	59,6	15,8	75,4	32,7	42,7
1979/80*	63,6	14,5	78,1	56,4	21,7

* = évaluations préliminaires

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
EN VUE DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays</u> :	Lesotho
<u>Numéro du projet</u> :	1
<u>Désignation du projet</u> :	Création d'un Fonds de développement industriel
<u>Date prévue pour la mise en route/ l'achèvement du projet</u> :	6 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	Monnaie convertible : 8 170 400 dollars E.-U.
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	Personnel de contrepartie et bureaux
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises)</u> :	Monnaie convertible : 8 170 400 dollars E.-U.
<u>Service de l'ONUDI chargé de l'appui technique</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément du programme</u> :	30.9.Z
<u>Proposition présentée par</u> :	le Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de soumission</u> :	6 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

DESCRIPTION DU PROJET

Projet : Fonds de développement industriel

Historique :

Le Lesotho, qui compte parmi les 21 pays les moins avancés d'Afrique, est un petit état au revenu national limité, enclavé dans l'Afrique du Sud. Ses problèmes socio-économiques sont dûs pour une bonne part à sa situation géopolitique. A cause du relief montagneux, la majeure partie du Lesotho, qui couvre 30 350 km², ne se prête guère à l'agriculture. Un grand nombre de terres sont soumises à une érosion parfois sévère, et 13 % seulement du total sont cultivables. L'agriculture est toutefois le principal secteur économique, de par sa taille et de par les emplois qu'elle offre dans le pays. Avec l'emploi dans les mines de la République Sud-africaine, elle constitue la principale source de revenu d'environ 30 % de la population. Dans un avenir prévisible, l'économie nationale restera dominée par le secteur agricole, bien que l'on ait constaté au cours des dernières années que la part de l'agriculture dans le PIB marquait un recul relatif, qui peut être en partie attribué à la croissance plus rapide d'autres secteurs de l'économie, en particulier la construction, le commerce, y compris l'alimentation, les mines et les transports. La part de l'agriculture dans le PIB (au coût des facteurs) a varié entre 43 % en 1976 et 37 % en 1978. Ces fluctuations tiennent en grande partie aux problèmes de l'agriculture, en général la médiocrité des techniques utilisées et les faibles dimensions des exploitations.

Le secteur de la construction a connu une forte expansion au cours des dernières années et représente environ 10 % du PIB. On compte qu'il continuera à se développer à un rythme rapide.

Le tourisme a connu un grand essor comme suite à la construction et à l'agrandissement des installations. Il représentait environ 6 % du PIB et employait près de 1 500 personnes en 1978/79. Le tourisme a imprimé un nouvel élan à l'artisanat.

Le secteur minier a pris un essor important lorsqu'une entreprise privée dont le gouvernement détient 25 % du capital social a commencé à exploiter la première mine de diamants moderne du pays, dans le Nord-est (Letseng-La Terai).

L'industrie manufacturière en est encore à ses premiers pas. Elle ne représente que 2 % du PIB et n'emploie que 8 % des salariés. Il s'agit en grande partie d'une industrie de transformation des produits agricoles et minéraux - minoterie, conserves, filage du mohair et briqueterie. Il y a en outre des installations pour l'assemblage et la transformation d'éléments et de matériaux importés comme les parapluies et les textiles.

L'assistance étrangère - financière et technique - joue un rôle essentiel dans les plans et programmes de développement du Lesotho. Pendant la période du deuxième Plan, elle est passée de 16 millions de dollars en 1975/76 à 37 millions en 1979/80.

Le premier Plan quinquennal (1970/71 à 1974/75) était en grande partie un plan exploratoire et préparatoire, axé sur les investissements publics. Ces investissements étaient considérés comme le principal outil de développement économique. En d'autres termes, ce plan a jeté les bases de l'indépendance économique.

Le deuxième Plan quinquennal (1975/76 à 1979/80) a consolidé ces bases et permis d'orienter les efforts de l'Etat en matière de développement. Il mettait surtout l'accent sur l'infrastructure et les services en faveur de la population rurale ainsi que sur les mesures propres à réduire la dépendance à l'égard des moyens de transport, des services de santé, de l'électricité et des produits alimentaires sud-africains.

Le troisième Plan quinquennal (1980/81 à 1984/85) vise à rendre le pays moins vulnérable aux événements extérieurs en augmentant l'emploi intérieur grâce à l'exploitation des ressources naturelles et au développement des secteurs agricole et manufacturier et, partant, à renforcer son indépendance économique.

Développement industriel

Le secteur industriel semble offrir d'excellentes perspectives de croissance. Il faut donc créer un climat industriel qui favorise l'implantation d'entreprises viables offrant un maximum d'emplois. L'Etat prévoit d'encourager l'utilisation de matières premières locales dans toute la mesure du possible,

en accordant une attention particulière à la création de petites industries avides de main-d'oeuvre. Il a pour politique de confier au secteur privé le développement de l'industrie manufacturière, étant entendu que les terrains, les bâtiments et les capitaux initiaux voulus seront fournis par l'Etat. Pour stimuler encore le développement industriel, l'Etat n'impose ni restrictions au rapatriement de capitaux, de bénéfices et d'intérêts, ni conditions en matière de participation locale et a adopté d'autres mesures propres à favoriser les investissements, comme l'exonération fiscale pendant une période allant jusqu'à six ans, l'octroi de bourses de formation, l'octroi de prêts et la prise de participation au capital social des entreprises. Il encourage donc les industries manufacturières qui sont avides de main-d'oeuvre, ont une valeur ajoutée intérieure élevée et utilisent autant que possible des matières premières locales. On insiste sur la viabilité financière à long terme des entreprises industrielles.

Les industries du Lesotho en étant encore à leurs premiers pas, de nombreuses entreprises sont petites et risquent de subir des pertes financières en partie à cause des limites du marché et en partie à cause du manque de compétences administratives et financières. Il est donc urgent de mieux former la main-d'oeuvre et de mieux prévoir les besoins dans ce domaine. Le secteur industriel requiert d'importants capitaux et ne saurait être financé uniquement par des institutions parastatales. Il faut donc rechercher et encourager un financement extérieur important par le biais d'activités de promotion.

Nécessité de créer un Fonds de développement industriel

Les institutions financières du Lesotho sont surtout des banques commerciales à l'exception des deux Banques de développement agricole qui appartiennent à l'Etat et de la Société de financement de la construction. Le financement de l'industrie est essentiellement assuré au moyen de prises de participation et de prêts octroyés par la Société de développement national du Lesotho (LNDC) et prélevés sur les fonds publics. Les prêts bancaires sont généralement des prêts à court terme et sont donc mal adaptés au financement du développement industriel. L'Etat lui-même emprunte beaucoup aux organisations internationales (et aux pays amis) pour prêter à son tour à la LNDC, à des taux réduits. Vu les limites de ses propres ressources et les innombrables demandes de fonds qui lui sont adressées pour d'autres secteurs d'intérêt public, l'Etat dispose de moyens restreints pour financer le développement industriel. Il juge donc nécessaire de créer un Fonds de développement industriel.

Ce Fonds servirait à financer, au moyen d'emprunts renouvelables, les projets industriels mis sur pied par de petits entrepreneurs, ce qui stimulerait la croissance et encouragerait ces entrepreneurs à créer de petites industries dans le secteur rural afin de disséminer les germes de la croissance. Le développement industriel serait donc favorisé grâce aux initiatives de petites entreprises privées. On prévoit en outre que les activités du Centre de développement industriel, qui devrait être créé en 1982 avec l'aide de l'ONUDI ou de pays donateurs, se traduiraient par une augmentation du nombre de projets industriels. Certains d'entre eux seraient sélectionnés et exécutés en coopération avec des investisseurs étrangers mais d'autres devraient être financés entièrement à l'aide des capitaux locaux, qui sont limités.

Le troisième Plan quinquennal souligne la nécessité :

- 1) d'encourager les ressortissants du Lesotho (les Basothos) à prendre part de façon rentable aux activités industrielles et commerciales;
- 2) d'encourager le développement industriel et commercial des petites villes et des zones rurales;
- 3) de tirer le meilleur parti des matières premières locales.

Compte tenu de ce qui précède et des moyens de stimuler le développement industriel, le Fonds pourrait :

- a) Fournir aux Basothos (ressortissants du Lesotho) des capitaux pour financer le développement des projets en cours et aider les travailleurs spécialisés à créer eux-mêmes des unités de fabrication dans les différents districts. Des programmes de formation fructueux exécutés dans trois centres (écoles) de formation à Maseru, Leribe et Quthing comportent des cours de menuiserie, de maçonnerie, de mécanique et de métallurgie. Dans une de ces écoles, l'Ecole commerciale de Leloaleng, on peut former :

- 36 ouvriers spécialisés à la menuiserie
- 36 ouvriers spécialisés à la mécanique
- 30 ouvriers spécialisés au travail du cuir et
- 45 ouvriers spécialisés à la maçonnerie.

Ces ouvriers spécialisés chercheront naturellement à se procurer des capitaux pour créer leurs propres ateliers. Il convient de prendre toute une série de mesures pour offrir à ces jeunes des facilités financières pour

acheter les outils, les machines et l'équipement dont ils ont besoin. La formation d'un ouvrier spécialisé coûte en moyenne entre 3 500 et 5 500 dollars pour 3 ans. Cet investissement et ces efforts sont consentis en pure perte lorsque certains de ces ouvriers trouvent du travail hors du Lesotho.

- b) Donner aux Basothos (ressortissants du Lesotho) les moyens d'exploiter leurs ateliers sous l'égide de la BEDCO, puisqu'ils souhaitent vivement obtenir des fonds supplémentaires pour pouvoir se procurer davantage de matières premières, ce que l'on a noté avec plaisir lors de visites sur le terrain, en particulier dans les cas où des produits basothos sont vendus dans la République Sud-africaine à des migrants Basothos. (Par exemple, les tricots et les vêtements sont vendus à des prix relativement compétitifs dans les régions habitées par des Basothos). En outre les petits entrepreneurs Basothos peuvent obtenir un appui important en créant de nouvelles unités de fabrication ou en augmentant leur capacité de production.
- c) Offrir des moyens de formation aux Basothos dans les unités techniques situées dans des régions reculées comme celle de Thaba-Tseka, car on a la preuve que ces régions peuvent attirer de nombreux Basothos pour des stages de formation dans différentes disciplines. Le financement pose encore un problème : il faut encourager ces unités et la main-d'oeuvre spécialisée à poursuivre les programmes d'expansion et à apporter des améliorations (un petit abattoir et une petite tannerie rurale à Maseru ont besoin des fonds d'exploitation pour atteindre la capacité prévue). Les fonds étant limités le projet ne prévoit des moyens de formation que pour 10 personnes dans différentes régions. On a besoin de capitaux pour fournir aux Unités techniques rurales (RTU) des matériaux comme des barres de fer, des tôles, des cornières, des tiges, des boulons, des tubes en métal, du fil métallique, etc. pour la métallurgie, du bois pour la fabrication de produits en bois et des produits chimiques et des peaux pour le tannage.
- Le Fonds de développement industriel pourrait assurer l'approvisionnement en matières premières et en produits intermédiaires, dont les prix augmentent fortement. Les observations faites sur le terrain ont prouvé la nécessité d'approvisionner la plupart des artisans et des secteurs de l'industrie en matières premières et en produits intermédiaires à des prix courants et stabilisés. La Lesotho Sheepskin Factory et les Centres d'artisanat de Thaba-Tseka, Thabana-Li-'Mele, Leribe et Tabane Yela connaissent le même problème. Si l'on veut payer régulièrement les salaires des employés,

il devient de plus en plus important de pouvoir financer régulièrement l'approvisionnement en matières premières et en produits intermédiaires.

Le Fonds de développement industriel serait administré conjointement par le Ministère du commerce et de l'industrie et la Banque nationale du Lesotho. Le financement serait suivi de très près par le Conseil industriel de l'ONUDI, qui travaillerait en collaboration avec deux experts associés pour l'évaluation et le suivi du financement. En coopération avec la Banque du Lesotho, le Ministère du commerce et de l'industrie pourrait jouer le rôle de principale autorité responsable du Fonds, de sorte que :

- A - Les difficultés de production découlant du manque de fonds pourraient être facilement déterminées et résolues financièrement.
- B - Le Ministère pourrait adopter une politique prioritaire pour l'utilisation des fonds en prenant en considération les questions suivantes :
 - 1 - Dans quelle mesure les investissements jugés nécessaires pour le projet peuvent-ils en assurer la rentabilité ? La méthode d'évaluation est complexe car elle comprend de multiples calculs.
 - 2 - Dans quelle mesure les fonds requis permettent-ils de créer ou de développer des liens intersectoriels ?
 - 3 - Dans quelle mesure le projet proposé cadre-t-il avec les projets déjà approuvés du point de vue des dimensions et de l'emplacement, au niveau sectoriel et au niveau du district ?

Compte tenu de la situation et des besoins susmentionnés, le Ministère de l'industrie souhaite obtenir l'assistance de pays donateurs pour créer un Fonds de développement industriel.

Montant du Fonds

Le Fonds s'élèvera à environ 8,2 millions de dollars ce qui permettra de subvenir aux besoins pendant une période de trois ans. Il sera constitué par des dons ou des prêts ou en partie par des dons et en partie par des prêts.

		<u>Montants en monnaie convertible</u>
<u>A - Apports étrangers</u>	m/h	<u>Dollars E.-U.</u>
1.	Fonds de roulement (alimenté par des dons des pays donateurs)	\$ 4 000 000
2.	Prêts à long terme (prêt à des conditions de faveur, assortis d'un intérêt de 0,5 %, avec une période de franchise de 10 à 15 ans)	3 000 000
3.	Expert associé qui collaborera avec le conseiller industriel pour le suivi et l'évaluation des programmes 12 m/h	50 400
4.	Equipement : matériel et fournitures renouvelables	1 000 000
	: matériel et fournitures non renouvelables	120 000
	Total des apports étrangers	\$ 8 170 400 =====

B - Apports locaux (contribution du Gouvernement du Lesotho)

- Personnel de contrepartie
- Bureaux
- Véhicules

Les pays intéressés qui participent à la réunion ministérielle de solidarité au Lesotho devraient donc considérer ce projet comme un projet-clef, d'autant plus que l'Etat souhaite étaler les services afin de toucher davantage de gens dans le secteur public pour éviter l'exode rural et créer des centres de croissance en octroyant des prêts à court terme aux entrepreneurs ruraux.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
EN VUE DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays :</u>	Lesotho
<u>Numéro du projet :</u>	2
<u>Désignation du projet :</u>	Création de cinq domaines industriels (prenant appui sur l'agriculture) au Lesotho
<u>Date prévue pour la mise en route/ l'achèvement du projet :</u>	
<u>Origine et date de la demande officielle :</u>	
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement :</u>	Ministère du commerce et de l'industrie, Gouvernement du Lesotho
<u>Contribution de l'ONUDI :</u>	
<u>Contribution du Gouvernement :</u>	300 000 dollars E.-U.
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises) :</u>	9 840 000 dollars E.-U.
<u>Service de l'ONUDI chargé de l'appui technique :</u>	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément du programme :</u>	30.9.Z
<u>Proposition présentée par :</u>	Ministère du commerce et de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de soumission :</u>	6 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

DESCRIPTION DU PROJET

Projet : Création de cinq domaines industriels (prenant appui sur l'agriculture) au Lesotho

Coût du projet : 32 275 millions de dollars

Etendue du projet :

Pour faciliter le développement, au Lesotho, d'industries prenant appui sur l'agriculture, il serait souhaitable de créer un ensemble de domaines industriels liés à l'agriculture. L'ampleur du présent projet se limite à la création de cinq de ces domaines à Khubetsoane, Butha-Buthe, Mafeteng, Quthing et Leribe.

Durée du projet : Cinq ans

Apports pour la réalisation du projet :

Pour établir ces domaines industriels, il faudra repérer les sites, mettre en place l'infrastructure, financer les installations communes, ainsi que des sites et des hangars à usage industriel, sélectionner et former des entrepreneurs, apporter une aide en matière de gestion aux nouvelles entreprises et former le personnel d'appui technique. En plus du terrain, les principaux apports seront les suivants :

- A. Assistance technique pour l'identification, la planification et l'établissement des complexes industriels
- B. Mise en place d'infrastructures
- C. Mise en place de hangars à usage industriel
- D. Mise en place d'installations communes
- E. Mise en place d'installations de transport
- F. Mise en place de possibilités de formation.

Coûts du projet : En monnaie étrangère

A. Bureau de planification et de mise en oeuvre du projet

1. Assistance technique (coût des experts étrangers)

a) Chef de projet (Planificateur de projets industriels) environ 70 000 dollars E.-U. par an	350 000 dollars E.-U.
b) Contrôleur financier environ 60 000 dollars E.-U. par an	300 000
c) Ingénieur des travaux publics environ 60 000 dollars E.-U. par an	300 000
d) Cinq directeurs de complexes - un par complexe - environ 48 000 dollars E.-U. par an	1 200 000
Total	<u>2 150 000 dollars E.-U.</u>

2. Contribution locale

Personnel de contrepartie, environ 10 personnes environ 15 000 dollars E.-U. par an	750 000 dollars E.-U.
---	-----------------------

Coût total du Bureau de planification et de mise en oeuvre	<u><u>2 900 000 dollars E.-U.</u></u>
--	---------------------------------------

B. Financement de l'infrastructure industrielle, à l'exception du prix du terrain (Le financement de l'infrastructure doit être pris en charge par les organismes donateurs pour le Lesotho)

Mise en valeur du site	
Evacuation des eaux et routes provisoires	
Approvisionnement en eau	
Réseau d'assainissement et d'épuration des eaux	
Approvisionnement en électricité environ 4 000 000 de dollars E.-U. par complexe	<u>20 000 000 dollars E.-U.</u>
Total	<u><u>20 000 000 dollars E.-U.</u></u>

C. Hangars à usage industriel	
environ 1 200 000 dollars E.-U. par complexe	<u>6 000 000 dollars E.-U.</u>
Total	6 000 000 dollars E.-U.
D. Financement des installations communes	
1. Financement des installations communes	
environ 250 000 dollars E.-U. par complexe	1 250 000 dollars E.-U.
2. Equipement de l'atelier pour les installations communes	
environ 300 000 dollars par complexe	<u>1 500 000</u>
Total	2 750 000 dollars E.-U.
E. Financement des transports	
Camionnettes et breaks	
environ 125 000 dollars E.-U. par projet	<u>625 000</u>
Total	625 000 dollars E.-U.
F. Formation des entrepreneurs et du personnel de contrepartie	
environ 40 000 dollars E.-U. par complexe par an	<u>1 000 000</u>
Total	1 000 000 dollars E.-U.
COUT TOTAL DU PROJET	33 275 000 dollars E.-U.
Devises étrangères nécessaires pour les 5 complexes industriels	<u>30 375 000 dollars E.-U.</u>

Considérations particulières :

Le revenu dégagé par les complexes pourra constituer un fonds pour la création ultérieure de complexes supplémentaires; l'expérience acquise par le personnel local lui permettra de prendre en charge l'organisation et la création des nouveaux complexes.

Appendice :

Appendice I - Précise le coût du projet au cas où seul l'établissement de deux complexes était envisagé pour commencer.

Avis de l'expert de la DOI : M. K. Zerezghi

M. Zerezghi ne préconise pas l'établissement de cinq complexes industriels coûteux dans un petit pays. Il privilégie la formation plutôt que l'investissement en bâtiments. Sur la base de son avis, le projet est modifié (voir appendice I) et ne porte plus que sur deux complexes. Le coût total pour les complexes serait alors de 9 840 000 dollars E.-U.

Appendice I

Coût estimé du projet pour deux complexes industriels (à Butha-Buthe
et à Mafeteng) :

A. Bureau de planification et de mise en oeuvre	
1. Experts étrangers (trois ans)	1 290 000 dollars E.-U.
2. Personnel de contrepartie (cinq ans)	<u>300 000</u>
Total	1 590 000 dollars E.-U.
B. Financement de l'infrastructure industrielle	4 000 000
C. Hangars à usage industriel	1 500 000
D. Financement des installations communes	1 100 000
E. Financement des transports	250 000
F. Formation	<u>1 400 000</u>
TOTAL GLOBAL	<u><u>9 840 000 dollars E.-U.</u></u>

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
EN VUE DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

Pays : Lesotho

Numéro du projet : 3

Désignation du projet : Service de planification industrielle
de la BEDCO

Date prévue pour la mise en route/
l'achèvement du projet : 25 octobre 1981

Organisme coopérateur
du Gouvernement : Besotho Enterprises Development Corporation,
Ministère de l'industrie, Gouvernement
du Lesotho, Maseru

Contribution de l'ONUDI :

Contribution du Gouvernement : 71 900 dollars des E.-U.

Monnaie dans laquelle doit être
versée la contribution des pays
donateurs (en devises) : Monnaie convertible : 824 000 dollars E.-U.

Service de l'ONUDI chargé de
l'appui technique : Section de la coopération économique entre
pays en développement

Indicatif de l'élément du programme : 30.9.2

Proposition présentée par : La Besotho Enterprises Development
Corporation (BEDCO)

Date de soumission : 25 octobre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

DESCRIPTION DU PROJET

Projet : Création d'un service de planification industrielle.

Introduction :

La Basotho Enterprises Development Corporation (BEDCO) a reçu un nouveau mandat dans le cadre du Basotho Enterprises Development Corporation Act 1980. Aux termes de cette loi qui lui donne le statut de société publique, la BEDCO est chargée du développement des entreprises Basotho et de la promotion des compétences locales. A cette fin, il incombe à la Société de rechercher, entreprendre, faciliter et encourager la création d'entreprises industrielles Basotho et de veiller à leur expansion.

Objectifs :

Il s'agit de recenser :

1. Les centres possibles de croissance qui polariseront les efforts faits pour améliorer le fonctionnement des entreprises Basotho au Lesotho.
2. Les projets susceptibles d'être retenus par la Société pour exécution ou pour octroi d'une assistance dans les différents centres de croissance.
3. Les entrepreneurs pouvant être incités à créer de petites entreprises dans les différents centres de croissance mentionnés ci-dessus.
4. Les stimulants et moyens à prévoir pour encourager le développement de l'esprit d'entreprise Basotho dans chaque centre de croissance.
5. Les organismes, institutions, organisations dont la coopération sera nécessaire pour exécuter le programme de la Société et l'importance de leur participation.
6. Les projets susceptibles de bénéficier d'une assistance des organismes donateurs.
7. Les besoins en services d'experts au sein de la BEDCO, pour mener à bien les éventuelles enquêtes industrielles et les travaux de planification.

Méthodologie

Dans un premier temps, une équipe internationale recensera les centres de croissance possibles dans lesquels seront entreprises les activités visant à améliorer le fonctionnement des entreprises Basotho, entreprendre les enquêtes industrielles nécessaires, des études de faisabilité et dressera des prévisions pour les centres de croissance choisis. L'équipe formera également le personnel de contre-partie, de façon qu'à l'achèvement du projet celui-ci puisse prendre la relève.

Eléments et budget du projet

Trois ans.

I. Eléments :

A. Personnel international

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1. Conseiller | Chef d'équipe : service d'experts dans le domaine des techniques et de la gestion
(R54 600 x 3 = R163 800) 261 000 dollars E.-U. |
| 2. Spécialiste des enquêtes de marché | Entreprendre des enquêtes de marché pour déterminer la demande éventuelle
(R46 800 x 3 = R140 400) 242 400 dollars E.-U. |
| 3. Ingénieur des méthodes | Fournir les apports techniques
(R46 800 x 3 = R140 400) <u>242 400</u> dollars E.-U. |
| A Total | 745 800 dollars E.-U. |

B. Personnel national

- | | |
|--|--|
| 1. Directeur, Service de planification | Haut fonctionnaire national
\$ 7 596 x 3 = 22 788 dollars E.-U. |
| 2. Administrateur de projet | Réalisation d'enquêtes sur le terrain
\$ 5 964 x 3 = 17 892 dollars E.-U. |
| 3. Administrateur de projet | Réalisation d'enquêtes sur le terrain
\$ 5 964 x 3 = 17 892 dollars E.-U. |
| 4. Secrétaire | \$ 1 920 x 3 = 5 760 dollars E.-U. |
| 5. Dessinateur | \$ 2 508 x 3 = <u>7 524</u> dollars E.-U. |
| B. Total | \$ 71 856 = 71 900 dollars E.-U. |
| A + B Total | \$ <u>817 700</u> |

C. Formation Trois bourses d'étude de courte durée
(voyages d'étude) pour le personnel
national, c'est-à-dire le Directeur
du Service de planification, et deux
administrateurs de projets.

C. Total 36 000 dollars E.-U.

D. Matériel et divers

Equipement de bureau	3 000 dollars E.-U.
Machine à écrire	1 300
Classeur	200
Matériel de dessinateur	2 000
Logement	18 000
(Location 500 \$ par mois x 12 x 3)	
Papeterie	4 000
Livres	500
Entretien et réparation	3 000
Camionnette ("Pick-up")	7 000
Divers	3 600
	<hr/>
D. Total	42 600 dollars E.-U.

II. Budget du projet :

Rubrique I A (devises étrangères nécessaires)	745 800 dollars E.-U.
Rubrique I B (contribution de la BEDCO)	71 900
Rubrique I C (devises étrangères nécessaires)	36 000
Rubrique I D (devises étrangères nécessaires)	42 600
	<hr/>
TOTAL GENERAL	896 300 dollars E.-U.
	<hr/>
Devises étrangères nécessaires (rubriques A+B+D)	824 400
Contribution du gouvernement	71 900
	<hr/>
	896 300 dollars E.-U.

Observations de l'expert de la Division des opérations industrielles : M. Shimada

Approuvé.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
EN VUE DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays</u> :	Lesotho
<u>Numéro de projet</u> :	4
<u>Désignation du projet</u> :	Création d'un centre de développement industriel à l'intérieur du Ministère du commerce et de l'industrie
<u>Date prévue pour la mise en route/ l'achèvement du projet</u> :	5 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère du commerce et de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	-
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	-
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises)</u>	Monnaie convertible : 789 800 dollars E.-U.
<u>Service de l'ONUDI chargé de l'appui technique</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément du programme</u> :	30.9.2
<u>Proposition présentée par</u> :	le Ministère du commerce et de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de soumission</u> :	5 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

Réunion de solidarité des Ministres de l'industrie

PROFIL DU PROJET

PARTIE A

Pays : Lesotho

Titre du projet : Création d'un centre de développement industriel
à l'intérieur du ministère du commerce et de l'industrie

PARTIE B

Historique

1. Origine et justification

Une étude exhaustive de l'industrie du Lesotho et des institutions de développement industriel, complétée par une enquête sur les activités de développement industriel actuelles et prévues, vient d'être entreprise pour déterminer de nouvelles possibilités d'investissement.

L'industrie du Lesotho en est encore à ses tout débuts et n'a pas encore atteint un niveau suffisant de stabilité et de croissance. Le gouvernement a l'intention d'augmenter son appui aux entreprises industrielles en renforçant la capacité et les pouvoirs des institutions de développement, à savoir le ministère du commerce et de l'industrie, LNDC et BEDCO. Le gouvernement projette également de revoir les procédures de préparation et de mise en oeuvre des projets pour faciliter leur mise en oeuvre.

2. Considérations particulières

Limité par des ressources modestes, par une population à croissance rapide et par les difficultés dues à la proximité de l'industrie sud-africaine hautement développée, le Gouvernement du Lesotho cherche actuellement, dans son plan de développement, à améliorer les potentiels industriels pour parvenir à l'autosuffisance et l'indépendance économique.

3. Objectifs

a) Objectifs de développement

L'objectif de développement à long terme est de renforcer le programme d'industrialisation du Lesotho conformément au second Plan quinquennal de développement.

b) Objectifs immédiats

L'objectif immédiat est de créer un centre de développement industriel à l'intérieur du ministère du commerce et de l'industrie pour augmenter la capacité et les pouvoirs de la section de l'industrie du ministère permettant ainsi à celui-ci d'organiser de façon efficace le développement industriel et de coordonner toutes les activités du pays dans ce domaine.

4. Résultats escomptés

Le projet comblera un vide dans le cadre institutionnel existant et permettra aux entreprises industrielles d'obtenir les conseils et l'appui dont elles ont tant besoin.

5. Activités du projet

Le Centre de développement industriel, placé sous les ordres directs du Secrétariat permanent, aura les activités suivantes :

- 1) déterminer l'orientation du développement industriel du Lesotho;
- 2) préparer les grandes lignes d'un plan de développement industriel portant sur 10 ans;
- 3) formuler des objectifs (à court terme), des politiques et des stratégies du développement à court terme de l'industrie du Lesotho;
- 4) effectuer des études portant sur l'estimation et l'évaluation de projets;
- 5) coordonner les activités de développement industriel des institutions de développement et des entreprises industrielles;
- 6) mettre en route des activités visant à renforcer la capacité des entreprises existantes et améliorer leurs possibilités de production.

- 7) assumer la responsabilité des contacts avec les donateurs pour toutes les questions techniques et économiques;
- 8) déterminer s'il faut créer un office de normalisation et de contrôle de la qualité;
- 9) former le personnel Besctho local pour le ministère et les autres organismes gouvernementaux;
- 10) voir s'il faut créer un centre de gestion industrielle et mettre en route des services de consultation et des stages de formation.

6. Apports

Les tâches spécifiées seront exécutées par une équipe d'experts composée d'un ingénieur spécialiste de l'organisation industrielle, d'un ingénieur spécialisé dans les techniques de la production et d'un économiste spécialiste des questions industrielles, à savoir dans la commercialisation et les études de marché. Leur séjour sera de trois ans. Le groupe d'experts travaillera sous les ordres d'un directeur de projet qui sera placé sous l'autorité du Secrétaire permanent pour l'industrie.

7. Budget du projet*

		<u>Dollars E.-U.</u>
Directeur du projet (Analyste financier)	36 h/m	242 400
Expert en évaluation des projets commerciaux et économiques	24 h/m	159 600
Economiste spécialisé dans les questions industrielles (Etude de marchés)	24 h/m	159 600
Ingénieur spécialisé en organisations industrielles/Consultant en gestion	24 h/m	159 600
Expert en fabrication de couvertures	4 h/m	25 600
Expert en commercialisation et fabrication de textiles/vêtements	4 h/m	25 600
Frais de voyage à l'intérieur du pays		17 400
Coûts totaux en devises		<u>3789 800</u>

* Conformément aux coûts standards du PNUD pour 1982, 1983 et 1984

Le Ministère de l'industrie et du commerce fournira le personnel national, à savoir les fonctionnaires et les employés du gouvernement, conformément à ce qui aura été prévu à ce sujet dans le plan de travail qui sera préparé au début du projet.

En outre, le Ministère de l'industrie et du commerce fournira le bureau, le matériel et les fournitures au personnel international et national, notamment les services dactylographiques, les crédits et les autres services notamment les moyens de transports locaux indispensables à l'exécution des tâches prévues dans leurs descriptions de poste respectives.

Préparé par l'expert de la D.O.I. : M. Shimada, 30.11.81

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

Pays : Lesotho

Numéro du projet : 5

Titre du projet : Assistance technique à la Section de formation
de la BEDCO

Date envisagée pour le début/
l'achèvement des travaux :

Origine et date de la demande
officielle : 25 octobre 1981

Organisme coopérateur du
Gouvernement : Ministère de l'industrie, Gouvernement
du Lesotho, Maseru

Contribution de l'ONUDI : -

Contribution du Gouvernement : -

Monnaie dans laquelle doit être
versée la contribution des pays
donateurs (en devises étrangères) : Monnaie convertible : 143 040 dollars E.-U.

Service de l'ONUDI chargé de
l'appui technique : Section de la coopération économique entre
pays en développement

Indicatif de l'élément du programme : 30.9.Z.

Proposition présentée par : Besotho Enterprises Development Corporation
(BEDCO)

Date de soumission : 25 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DU PROJET

Projet : Assistance technique envisagée pour la Section de formation de la Basotho Enterprises Development Corporation (BEDCO)

Introduction :

La Basotho Enterprises Development Corporation est une entreprise parapublique chargée du développement de la petite industrie au Lesotho.

La BEDCO qui s'est très bien acquittée de sa tâche jusqu'à présent a demandé une assistance technique pour différents services.

Les propositions ci-après portent sur l'assistance technique en matière de formation et de conseils d'experts que la BEDCO demande aux éventuels pays donateurs.

Le montant total de cette assistance sera de 143 000 dollars des Etats-Unis.

Poste formation

Coût : en \$ E.U.

1) Administration

La création de deux ou plusieurs domaines industriels (Mohale's Hoek and Leribe) impliquera le recrutement de 2 directeurs de domaines, qui devront recevoir une formation en matière de gestion d'un domaine

10 100

2) Service de vulgarisation commerciale

Pour ce nouveau service, il faut prévoir une formation pour les conseillers, les directeurs et les gérants commerciaux

- 4 conseillers commerciaux	38 500
- 1 directeur des services de vulgarisation	8 900
- 1 directeur	8 900
- 1 directeur de formation	8 900
- 2 spécialistes de l'analyse des tâches	5 000

3) Finance

Il est nécessaire de former le contrôleur financier et le personnel comptable de contre-partie, compte-tenu de l'expansion de la société

- 1 contrôleur financier de contrepartie 8 900
- 2 comptables 5 000

4) Commercialisation

Le personnel chargé de la gestion et des ventes devra recevoir une formation en matière de commercialisation

- 1 directeur de la commercialisation 8 900
- 2 vendeurs 5 000

5) Mise au point du projet

Une formation s'impose en matière de gestion, d'évaluation et de réalisation du projet

- 1 directeur de projet 5 500
- 2 spécialistes de la définition des projets 10 100
- 1 spécialiste de l'exécution des projets 5 500

6) Voyages d'études

Les voyages d'études sont accordés aussi bien aux fonctionnaires de la BEDCO qu'aux entrepreneurs. Ces voyages aideront les intéressés à acquérir l'expérience du fonctionnement d'autres organisations similaires

10 000

7) Filiales

Les filiales luttent pour survivre, compte tenu de la pénurie de directeurs compétents. A cet égard, nous aimerions que nos filiales et sociétés associées soient gérées par du personnel expérimenté.

Il s'agit des compagnies suivantes : Lesotho Foto Labs, Mohakare Heavyclay, Berea Knitwear, Arum Lily, Sebaboleng Auto Centre, Maseru Broom Co.

3 840

COUT TOTAL

143 040

Observations de l'expert de la D.O.I. : Madame I. Lorenzo

(Section de la formation)

Approuvé, 26.11.81.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

Pays : Lesotho

Projet numéro : 6

Désignation du projet : Centres de taille et de dressage du grès
pour le développement de la maçonnerie

Date envisagée pour le commencement/
et l'achèvement des opérations :

Origine et date de la demande
officielle : 6 novembre 1981

Organisme coopérateur du
Gouvernement : Ministère de l'industrie, Gouvernement
du Lesotho, Maseru

Contributions de l'ONUDI : -

Contribution du Gouvernement : -

Monnaie dans laquelle doit être
versée la contribution des pays
donateurs (en devises) : Pour une unité : 386 000 dollars des Etats-Unis;
pour six unités : 6 x 386 000 = 1 316 000 dollars
des Etats-Unis, en monnaie convertible

Service de l'ONUDI chargé d'assurer
l'appui technique : Section de la coopération économique entre
pays en développement

Indicatif de l'élément du programme : 30.9.Z

Proposition présentée par : Ministère de l'industrie, Gouvernement du
Lesotho, Maseru

Date de présentation : 6 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DU PROJET

Projet : Centres de taille et de dressage du grès pour le développement de la maçonnerie

Introduction

Le grès a toujours été très recherché pour la construction et il a donné une physionomie particulière aux grandes villes, mais ce matériau a moins bénéficié du progrès technique que les autres roches et il n'est plus extrait qu'en de rares endroits du monde.

Les variétés de grès commercialement employées sont l'arkose, le grès bleu, le grès rouge et les grauwackes. Les quartzites, souvent formés à partir du grès, sont plus durs et plus difficiles à travailler. Le grès peut servir à presque tous les travaux de construction et de décoration, notamment quand il s'agit d'architecture monumentale.

La porosité et la nature abrasive du grès sont sans doute responsables de déclin de son emploi. Mais d'autres raisons ont contribué à sa défaveur : la transformation latérale des couches, l'emploi de qualités inférieures, la mise en place défectueuse, les mauvaises méthodes de nettoyage et de restauration sont autant de causes d'altération rapide. Dans le monde entier, la localisation des carrières et les conditions d'extraction l'ont emporté par le passé sur la recherche de la qualité pour stimuler la commercialisation de certaines des meilleures variétés connues.

Toutefois, le contrôle de la qualité et le recours à des techniques appropriées pourront redonner au grès la place qu'il occupait parmi les autres matériaux de construction tirés des roches et capables de supporter des charges. Mais ceci suppose que l'on aura amélioré la conception architecturale des constructions et la mise en place des pierres. Pour ce qui est de l'isolation contre l'humidité, des méthodes simples donneront de bons résultats si elles sont correctement appliquées. L'hydrofugeage de la pierre ne s'impose qu'exceptionnellement. Le doublage des murs est recommandé aux endroits exposés à la pluie car le retrait des joints laisse souvent à désirer dans les régions soumises à des pluies abondantes et continuelles.

Dans les pays où le grès affleure largement, la logique veut que l'on emploie ce matériau, surtout si les ressources en calcaire et en énergie sont rares. Dans ce dernier cas, d'autres types de matériaux de construction seraient relativement coûteux à fabriquer même si on les obtenait à partir de roches extraites localement. Comparé aux roches ignées et aux roches carbonatées, plus dures, le grès est facile à extraire et à dresser.

Au Lesotho, les matériaux tirés des roches - notamment d'affleurements de grès étendus - constituent les plus importantes ressources minérales visibles. Malgré cela, les importations de pierres à bâtir sont passées de 125 000 R en 1973 à 239 000 R entre janvier et juin 1974

Objectifs du projet

Outre l'inventaire des ressources de grès adaptées aux besoins, on s'est efforcé de déterminer si l'extraction et le façonnage du grès se prêtaient à l'industrialisation et si cette industrialisation était susceptible de se développer pour répondre aux besoins du marché local et de marché d'exportation. On s'est également préoccupé de la construction de logements à bon marché. Toute nouvelle industrie facilitera la solution des problèmes que la main-d'oeuvre émigrée pose de façon caractéristique dans la région, mais elle améliorera aussi l'ensemble de l'économie, fera économiser des devises et créera des emplois.

L'emploi de techniques simples et de machines manuelles facilite l'embauche d'une main-d'oeuvre abondante et peut réduire de façon très sensible les coûts de production et les temps de fabrication. C'est ce que l'on a démontré de façon pratique en mettant l'accent sur l'augmentation de la production actuelle plutôt que sur de subtiles conjectures.

Dans les régions écartées, les difficultés de transport imposent le recours aux matériaux locaux. Le but à atteindre est de remplacer dans les meilleures conditions les matériaux encore importés par des matériaux locaux. Simultanément on s'est préoccupé d'employer d'autres matériaux que le grès.

La politique de l'emploi qu'applique le gouvernement favorise notamment l'essor de l'industrie du bâtiment. On construit de plus en plus dans tout le pays, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, mais on manque de matériaux de construction pour faire face aux besoins.

Le projet :

Le projet a pour but la création d'une usine semi-mécanisée pour la production de pierres à bâtir en grès. Les objectifs sont les suivants :

- 1) Employer des matières locales pour produire les matériaux de construction demandés localement.
- 2) Créer de nouveaux emplois dans des industries de main-d'oeuvre pour résoudre les problèmes que pose l'émigration des travailleurs vers la république voisine.
- 3) Fournir des matériaux de construction permettant de construire des logements à bon marché.

L'élaboration d'un plan visant à multiplier les carrières pour tailler et dresser le grès sera profitable à l'ensemble de l'économie des régions montagneuses.

En octobre 1975, un consultant de l'organisation des Nations Unies a présenté un rapport sur la répartition des dépôts de grès et les techniques d'extraction. Dans son rapport, le consultant dégage les points suivants :

- 1) "Les abondantes ressources en grès peuvent être exploitées rationnellement et à des coûts compétitifs en apportant aux méthodes actuelles des améliorations techniques peu importantes^{1/}.
- 2) La démonstration des nouvelles techniques exige l'importation immédiate de l'équipement indispensable^{1/}.
- 3) Le prix actuel de la pierre se compare favorablement à celui des matériaux équivalents et il devrait s'abaisser grâce à l'amélioration des techniques de production^{1/}".

Recommandation

Le Gouvernement estime que l'extraction et le dressage du grès exigent la création simultanée d'entreprises mécanisées et d'entreprises employant une abondante main-d'oeuvre.

- 1) Création de six usines mécanisées pour la production du grès :
 - 2 à Maseru
 - 2 dans les districts méridionaux (Mafeteng, Mohale's Hoek ou Quthing)
 - 3 dans les districts septentrionaux (Leribe, Butha-Buthe ou Mokhotlong)

^{1/} Voir Sandstone Industrial Project - Lesotho - LES/75/025

- 2) Création de centres pour l'extraction, la taille et le dressage du grès dans les districts suivants :
- 2 à Maseru
 - 1 dans chaque des 10 autres districts.

Coût estimatif :

1) Contributions de l'étranger	<u>homme/mois</u>	<u>Dollars des E.-U.</u>
Techniciens de la taille et du dressage des pierres (6 techniciens pendant 6 mois)	36	36 000
Outillage et équipement		100 000
Machines (usines et carrières)		100 000
Bâtiments et infrastructures		80 000
Matériel de transport		30 000
Capital d'exploitation		30 000
Divers		10 000
		<hr/>
Total de devises nécessaires pour chaque unité		386 000
Pour six unités : 6 x 386 000		<u>1 316 000</u>

Observations de la D.O.I.

M. Biering : approuvé le 23.11.81.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

Pays : Lesotho

Numéro du projet : 7

Titre du projet : Expansion de la Mohokare Heavy Clay Products
(Pty.) Ltd.

Date envisagée pour le commencement
et l'achèvement des opérations :

Origine et date de la demande
officielle : 6 novembre 1981

Organisme coopérateur du
Gouvernement : Ministère de l'industrie, Gouvernement du
Lesotho, Maseru

Contribution de l'ONUDI : -

Contribution du Gouvernement : -

Monnaie dans laquelle doit être
versée la contribution des pays
donateurs (en devises) : 134 000 dollars des Etats-Unis en monnaie
convertible

Service de l'ONUDI chargé
d'assurer l'appui technique : Section de la coopération économique entre
pays en développement

Indicatif de l'élément du programme :

Proposition présentée par : Besotho Enterprises Development Corporation
(BEDCO)

Date de présentation : 20 octobre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DU PROJET

Projet : Expansion de la Mohokare Heavy Clay Products (Pty.) Ltd.

Introduction

La Mohokare Heavy Clay Products (Pty.) Ltd. est placée sous la tutelle de la Besotho Development Corporation (BEDCO). Ses ressources financières sont malheureusement si réduites que l'usine n'est pas en mesure de répondre à la demande nationale. C'est pourquoi la BEDCO a souhaité que la Réunion ministérielle de solidarité examine le projet suivant de façon à stimuler l'activité de la Mohokare Heavy Clay Products (Pty.) Ltd.

Objectif :

- 1) Relocaliser et agrandir les installations de la Mohokare Heavy Clay Products.
- 2) Tirer parti de l'insuffisance de l'offre et de la bonne réputation des briques de la Mohokare, qui a réussi à créer une demande sans pouvoir la satisfaire.
- 3) Améliorer la qualité des mélanges et augmenter les prix.

Procédé de fabrication :

On envisage de conserver la méthode actuelle de cuisson au four de campagne. L'amélioration de la qualité et de la production sera obtenue par l'installation des équipements suivants :

- 1) Un malaxeur pour traiter l'argile entreposée en obtenant les caractéristiques physiques voulues et en dosant diverses qualités d'argile et de fines.
- 2) Une étireuse à désaération avec couteaux mélangeurs, capable de produire 7 000 briques à l'heure.
- 3) Des alignements de claies, montées sous abri et sur blocs de béton, pour faire sécher 500 000 briques. Cette installation permettra d'obtenir un séchage plus régulier et plus rapide tout en réduisant les déformations et les détériorations, ce qui dispensera de recourir à une pré-cuisson.

Coûts :

Les coûts suivants ont été établis d'après l'éventail des prix communiqués par des fournisseurs de matériel remis en état (occasions). Ces coûts doivent être considérés comme approximatifs (c'est-à-dire plus ou moins 20 %) pour chaque article, tandis que le total peut varier de plus ou moins 10 %.

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1) Malaxeur	22 000
2) Etireuse à désaération, couteaux, convoyeur	62 000
3) Alignements de claies (sous abri, pour 500 000 unités)	16 000
4) Relocalisation, y compris l'installation électrique	11 000
5) Nouveau hangar de l'étireuse	8 000
6) Brouettes	3 000
	<hr/>
Total	122 000
Imprévu	12 000
	<hr/>
	<u>134 000</u>

Localisation des nouvelles installations

L'emplacement retenu sera sur le bord de la route de Leabua (Khubetsoana) ou un autre emplacement en cours d'examen à Thetsane II.

Personnel

Le personnel de direction sera le suivant :

Directeur général	750 dollars des Etats-Unis	Déjà embauché
Chef de production	300 " " "	En cours de formation
Quatre contremaîtres	150 " " "	Déjà embauchés
Comptable	500 " " "	A embaucher
Teneur de livres	200 " " "	A embaucher
Dactylo	100 " " "	Déjà embauchée
Employé de bureau	100 " " "	A embaucher

Personnel de production

Les briques sortant de l'étireuse étant plus dures et plus légères, on pourra les manipuler sans trop de précaution et augmenter la charge des brouettes pour les transporter au séchoir, les amener au four de campagne et les y mettre en place. Bien que le volume de la production doive s'accroître de 700 %, l'augmentation de l'effectif du personnel de production sera légèrement inférieure à 100 %.

La formation de la nouvelle main-d'oeuvre ne doit soulever aucune difficulté car l'encadrement sera assuré par quatre contremaîtres confirmés et la moitié des ouvriers auront dès le début l'expérience voulue. Si l'on en croit le directeur général, tout nouvel ouvrier pourra se familiariser dès la première semaine avec la tâche à accomplir dans la plupart des postes de travail.

Personnel de direction

Du fait de son expansion, l'entreprise devra de toute urgence embaucher un comptable compétent pour s'occuper de tout ce qui concerne la comptabilité, tout en établissant et en tenant à jour les statistiques de production, de telle sorte que l'on puisse calculer les coûts en toute connaissance de cause et déterminer l'efficacité de la production. Le directeur général actuel est un fabricant de briques expérimenté mais il tirerait grand profit de la présence à ses côtés d'un collègue financier.

Hypothèses

La rentabilité théorique a été calculée à partir des hypothèses suivantes :

- 1) La production de l'étireuse serait régulièrement de 5 000 briques par heure pour des journées de 7 heures et des mois de 22 jours, ce qui donnerait une production mensuelle de 770 000 briques.
- 2) Le total des pertes au séchage et à la cuisson serait de 5 % (c'est-à-dire 38 500 briques par mois)
- 3) La qualité du mélange se répartirait de façon suivante pendant la première année :

70 %	No 1
15 %	No 2
15 %	No 3
- 4) Les prix pourraient être augmentés de la façon suivante :
1 : 0,075 M; 2 : 0,068 M; 3 : 0,060 M.

- 5) 4 000 tonnes de matières premières devraient être extraites.
- 6) En l'état actuel de la demande, la ville de Maseru pourrait absorber la production totale : 8 778 000 briques.
- 7) Le délai de recouvrement des créances serait en moyenne de 30 jours (moyen terme entre les ventes comptant et les ventes à 30 et 60 jours).
- 8) Le délai de paiement des dettes serait en moyenne de 30 jours.
- 9) Les anciennes installations continueraient de fonctionner sur place jusqu'au moment de la mise en service de l'étireuse dans la nouvelle usine.
- 10) Les temps d'immobilisation seraient de 20 jours de travail.
- 11) Les ventes du premier trimestre seraient inférieures aux autres de 33 %.

Dépenses prévues

Le coût des équipements et les frais de relocalisation figurant à la rubrique des coûts en devises se monteront à 130 000 dollars des Etats-Unis.

Observations de la DOI

M. Biering : approuvé le 23.11.81.

RENTABILITE THEORIQUE - PREMIERE ANNEE

EXPANSION DE LA MOHOKARE

	Premier mois Mise en marche	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Première année
Ventes unitaires (milliers)						
No 1	-	1 014	1 536	1 536	1 536	5 622
No 2	-	217	329	329	329	1 204
No 3	-	217	329	329	329	1 204
Total	-	1 448	2 194	2 194	2 194	8 030
Chiffres d'affaires (Maloti)						
No 1		76 050	115 200	115 200	115 200	421 650
No 2		14 756	22 372	22 372	22 372	81 872
No 3		13 020	19 740	19 740	19 740	72 240
Total		103 826	157 312	157 312	157 312	575 762
Prix de revient						
Location d'équipements	4 800	14 400	14 400	14 400	14 400	62 400
Fines et granulats	3 300	19 800	19 800	19 800	19 800	82 500
Salaires	5 280	15 840	15 840	15 840	15 840	68 640
Électricité	1 000	3 000	3 000	3 000	3 000	13 000
Tôtal du prix de revient	14 380	53 040	53 040	53 040	53 040	226 540
Bénéfice brut						349 222
Dépenses						
Traitements	2 550	7 650	7 650	7 650	7 650	33 150
Amortissement	-	5 800	5 800	5 800	5 800	23 200
Intérêt du prêt BEDCO	-	1 244	1 244	1 244	1 244	4 976
Entretien	-	6 766	6 766	6 766	6 766	27 064
Tél et tel	-	392	392	392	392	1 568
Frais de bureau	-	300	300	300	300	1 200
Frais de ventes	-	2 076	3 146	3 146	3 146	11 514
Créances douteuses		1 400	1 450	1 450	1 450	5 750
Honoraires		250	250	250	250	1 000
Total des dépenses	2 550	25 878	26 998	26 998	26 998	109 422
Bénéfice net						240 000

Maloti 229 800

1 dollar des Etats-Unis = 0,87 Maloti

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

Pays : Lesotho

Projet numéro : 8

Désignation du projet : Fabrication de produits céramiques

Date envisagée pour le commencement et l'achèvement des opérations :

Origine et date de la demande officielle : 6 novembre 1981

Organisme coopérateur du Gouvernement : Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru

Contribution de l'ONUDI : -

Contribution du Gouvernement : 1 000 000 de dollars des Etats-Unis

Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises) : 2 550 000 dollars des Etats-Unis en monnaie convertible

Service de l'ONUDI chargé d'assurer l'appui technique : Section de la coopération économique entre pays en développement

Indicatif de l'élément du programme : 30.9.Z

Propositions présentées par : Ministre de l'Industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru

Date de présentation : 6 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DU PROJET

Projet : Produits céramiques

Introduction

Le Ministère de l'Industrie envisage de créer une usine de céramiques dans la région de Mafeteng. Cet emplacement semble s'imposer surtout à cause de la proximité de dépôts d'argile et, par voie de conséquence, des économies réalisables sur le coût des transports.

L'étude de faisabilité a été mise en route après la publication du rapport suivant : Rapport DP/LES/74/023 sur les argiles de la région de Mafeteng. L'auteur de ce rapport, W. Buchanan, estime que l'on peut extraire dans cette région une argile propre à la fabrication de produits céramiques. Cette étude, financée par la Banque européenne d'investissements, est en cours d'exécution; ses conclusions seront connues en février 1982.

Les consultants engagés pour la réalisation de cette étude ont confirmé l'existence d'argiles se prêtant très probablement à la création d'une industrie de la céramique.

Produits

Dans l'attente des conclusions de l'étude de faisabilité, on peut penser que ces argiles permettront de fabriquer du matériel sanitaire, de la vaisselle et des carreaux de revêtement de sol. L'argile constitue l'essentiel des matières premières indispensables, mais d'autres matières devront être importées pour fabriquer les produits énumérés ci-dessus.

Marché :

On s'efforcera dès le début de trouver des débouchés au Lesotho, à Botswana, au Swaziland, au Malawi et au Mozambique. A l'heure actuelle, les usines de céramique ne sont même pas en mesure de faire face à la demande dans les limites de l'Union. Au bout de quelques années et à condition que l'usine du Lesotho fabrique des produits compétitifs sur les marchés mondiaux, 70 % de sa production seront exportés vers la CEE pour s'assurer des rentrées en devises.

Coût total du projet :

Le coût des bâtiments, des machines et de l'équipement, des techniciens, etc est provisoirement estimé à 3,5 millions de dollars des Etats-Unis.

Bâtiment et infrastructure (contribution locale)	1 000 000 \$ des E.-U.
Machines et équipement	1 800 000 \$ "
Techniciens (expatriés)	750 000 \$ "
Coût total du projet	<u>3 550 000 \$ des E.-U.</u>
Devises requises	<u>2 550 000 \$ des E.-U.</u>

Observations de la D.O.I. :

M. Biering : Ce projet est prématuré. Il convient d'attendre les conclusions
23.11.81 de l'étude de faisabilité et notamment celles de l'étude de marché
portant sur la CEE

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DU PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays</u> :	Lesotho
<u>Numéro du projet</u> :	9
<u>Désignation du projet</u> :	Fabrication d'outillage et de matériel agricoles (3 ateliers)
<u>Date prévue pour la mise en route/ l'achèvement du projet</u> :	
<u>Origine et date de la demande officielle</u> :	26 octobre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère de l'agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	32 750 dollars des E.U.
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises étrangères)</u> :	En monnaie convertible 53 875 dollars des E.U.
<u>Service de l'ONUDI chargé de fournir un appui fonctionnel</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément du programme</u> :	30.9.Z
<u>Proposition soumise par</u> :	Ministère de l'agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de la proposition</u> :	26 octobre 1981

REUNION DE SOLIDARITE MINISTERIELLE

PROFIL DU PROJET

Projet : Outillage et matériel agricoles

Introduction

L'agriculture qui est l'activité essentielle au Lesotho contribue pour 43 % au PNB, au coût des facteurs. La pénurie d'outillage agricole explique la lente croissance de ce secteur. Le Ministère de l'agriculture du Gouvernement du Lesotho souhaite construire une usine pour entreprendre la fabrication dans des conditions rentables de matériel agricole : outils simples, à main et engins à traction animale.

Produits et marché

La demande d'outils à main porte sur les articles suivants : bêches, sarcloirs, pelles, faucilles, haches, fourches. Le matériel agricole à traction animale dont l'emploi est traditionnel au Lesotho est limité aux engins suivants : charrue à socs, herses à dents rigides, machines à planter à voie large, cultivateurs à plusieurs rangs et remorques.

Le matériel énuméré ci-dessus est actuellement fourni par des entreprises sud-africaines.

Les chiffres énoncés ci-après représentent le total des unités vendues par les grossistes en 1979, et fournies par les fabricants sud-africains.

Bêches et sarcloirs	8 810
Pelles	5 220
Faucilles	4 100
<u>Engins à traction animale :</u>	
Charrues	1 700
Herses à dents rigides	730
Machines à planter à voie large	1 100
Cultivateurs à plusieurs rangs	790

Produit

Outils agricoles tels que : charrues, pelles, mummettis, masses, kodawals, khurpas, binettes et sarcloirs.

Utilisateurs

Petits agriculteurs possédant moins de deux hectares ou bien jardiniers.

Méthodes de vente

Vente directe aux agriculteurs ou vente par l'intermédiaire des grossistes.

Etude de faisabilité

Peut n'être pas nécessaire.

Assistance d'expert

Peut être nécessaire dans le cas de machines modernes. Des conseils d'experts sur le traitement thermique pourraient améliorer la qualité du produit.

Co-entreprise

Pas recommandée.

Liens avec d'autres industries

Industries du bois ou charpentiers locaux.

Précisions

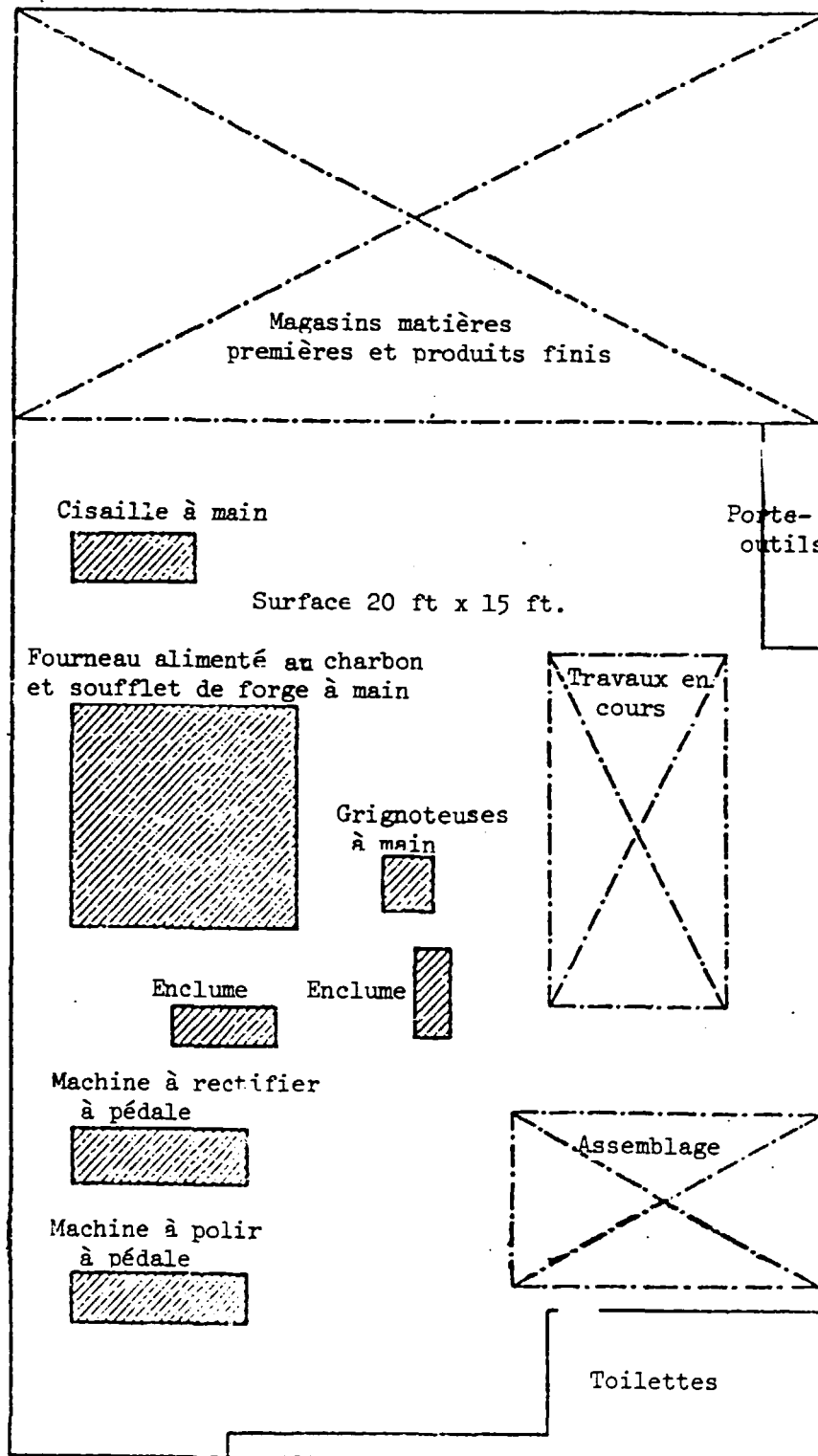
Les tableaux ci-après contiennent des informations de base sur la fabrication d'outils agricoles à main au niveau artisanal, pour un atelier dépourvu d'électricité et pour un atelier équipé de courant de 30 kW, 50 Hz, monophasé en 220/240 V.

Tableau 1 - Spécification du produit (pour quatre produits choisis)

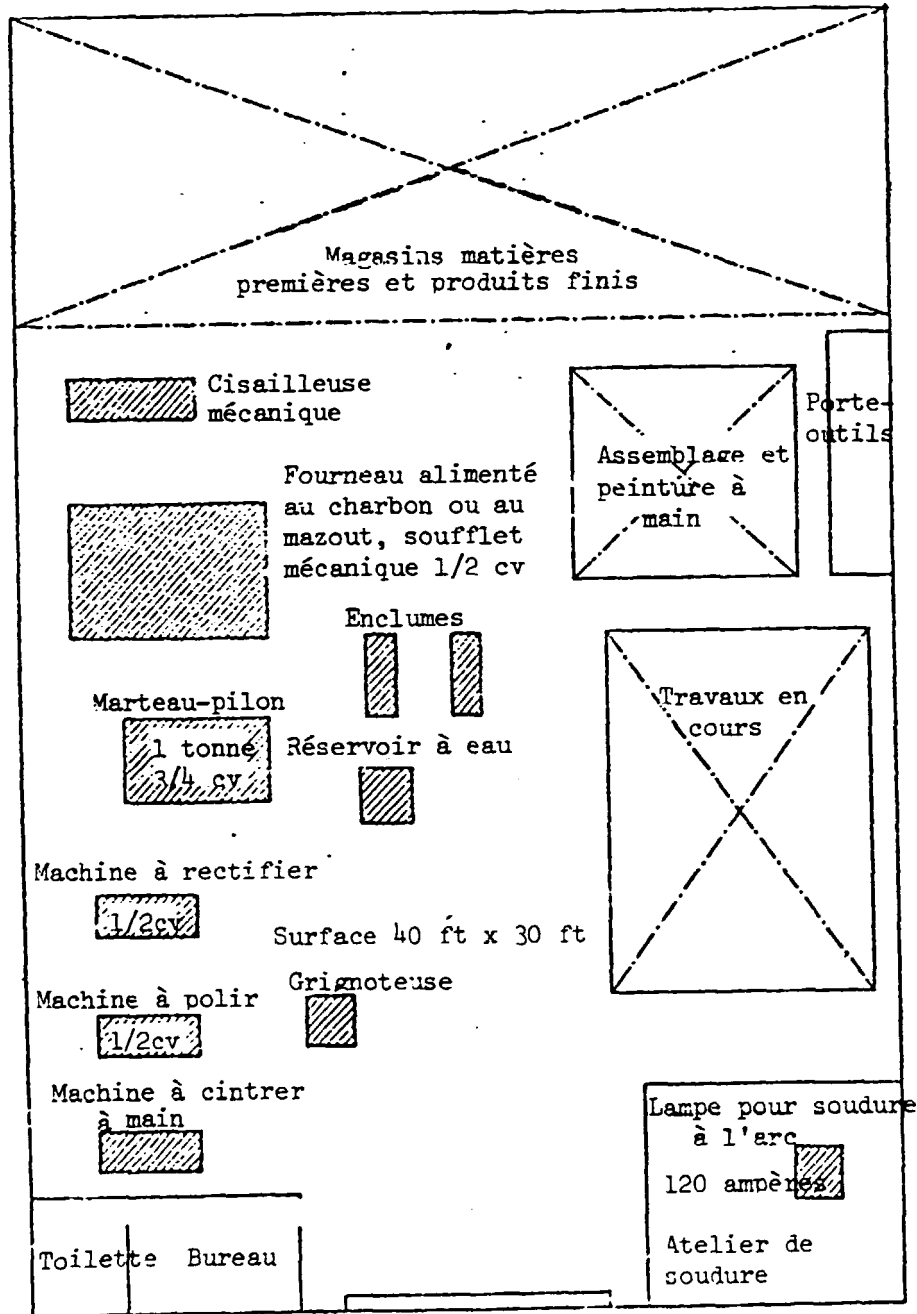
Produit	Spécifications
Bêche	Taille de la lame et du manche, longueur totale 20 in.; taille de la lame 8 in. x 6 in.; poids 1 kg 5
Sarcloir (à dents)	Longueur maximum de la dent 10 in., largeur 6 in.; diamètre de la dent 1/2 in.; poids 1 kg
Fourche	Fourche à désherber, à trois dents, longueur 14 in.; largeur 7 in.; diamètre de la dent 5/8 de in.; diamètre du manche 1 3/4 (minimum) à 2 1/2 in. (maximum); poids 2 kg
Faucille	Longueur 9 in. maximum, largeur 1 in., manche 5 in., poids 1/2 kg.

Spécifications du matériel

Les spécifications du matériel pour les outils à main sont les suivantes :
SAE 1078, carbone 0,72 %-0,85 %, manganèse 0,30 %-0,60 %. Ce matériau convient
au traitement à la forge et au traitement thermique.



Plan d'ensemble d'une forge de village pour la production d'outillage agricole à main (sans fourniture d'électricité)



Plan d'ensemble d'une forge de village pour la production artisanale d'outillage agricole à main (avec fourniture d'électricité)

Tableau 2 - Volume de la production

Produit	Atelier sans électricité		Atelier avec électricité	
	Production journalière	Production annuelle*	Production journalière	Production annuelle
Bêche	4	1 000	12	3 000
Sarcloir	4	1 000	12	3 000
Fourche	4	1 000	12	3 000
Faucille	4	1 000	12	3 000
Total	16	4 000	48	12 000

* Basée sur une moyenne de 250 jours ouvrables par an et une équipe de 8 heures.

Tableau 3 - Besoins en main-d'oeuvre

Catégorie	Atelier sans électricité	Atelier avec électricité
<u>Main-d'oeuvre directe</u>		
Spécialisée	3 (y compris le propriétaire)	5 (y compris le propriétaire)
Demi-spécialisée	-	2
Manoeuvre	1	1
<u>Main-d'oeuvre indirecte</u>		
Spécialisée	-	1 (comptable)
Demi-spécialisée	-	-
Manoeuvre	-	-
Total	4	9

Surface de plancher

La surface-plancher nécessaire est de 300 pieds² (20 pieds x 15) pour un atelier sans électricité et de 1 200 pieds² (40 pieds x 30) pour un atelier avec électricité. Voir les illustrations XI et XII pour le plan d'ensemble.

Tableau 4 - Estimation du coût des machines et de l'équipement

Machines-outils manuelles			Machines-outils électriques		
Description	Quantité	Estimation du coût (en dollars)	Description	Quantité	Estimation du coût (en dollars)
Cisailles à main 12 in.	1	200	Cisaille mécanique 1/4 in.	1	500
Four fonctionnant au charbon avec soufflet à main 24 in. x 24 in. x 18 in.	1	2 200	Fourneau fonctionnant au mazout ou au charbon 1/2 cv, 24 in. x 24 in. x 18 in.	1	5 000
Enclume à socle 200 kg	2	200	Marteau-pilon 1 tonne, 3/4 de cv	1	4 000
Bac à eau 24 in. x 24 in. x 24 in.	1	300	Bac à eau 36 in. x 36 in. x 36 in.	1	500
Machine à rectifier à pédale roue de 12 in.	1	100	Enclumes à socle 200 kg	2	200
Machine à polir à pédale	1	100	Machine à rectifier à socle 1/2 cv	1	400
Grignoteuse à main 1/4 in.	1	200	Roue de 12 in. machine à polir 1/2 cv	1	400
Outillage de forge et outils traditionnels	1 jeu	600	Machine à cintrer manuelle	1	200
Divers		300	Machine à souder à arc électrique 120 A	1	200
			Jeu d'outils de forge, 1 jeu foret portatif d'1/4 in., boîte et brosses à peinture		600
			Divers		500
Total		4 200			12 500

Tableau 5 - Investissements nécessaires
(en dollars)

Investissements de base	Atelier sans électricité	Atelier avec électricité
<u>Capital fixe</u>		
Terrain	-	-
Bâtiment	-	-
300 pieds carrés à 5 dollars	1 500	-
200 pieds carrés à 5 dollars	-	6 000
Mobilier, accessoires, outils, etc.	300	600
Machines et équipement	1 000	12 500
Installation électrique		1 000
Bâtiment:	50	300
Transp. (voiture ou chariot)	100	500
Divers	150	300
Total du capital fixe	<u>6 100</u>	<u>21 200</u>
<u>Fonds de roulement</u>		
Matière entrant directement dans la fabrication (3 mois)	815	2 370
Main-d'oeuvre (3 mois)	950	2 875
Coûts indirects	300	600
Coûts de la formation	-	500
Divers	35	155
Total du fonds de roulement	<u>2 100</u>	<u>6 500</u>
Total des investissements*	8 200	27 700

* Excepté coût du terrain.

Tableau 6 - Coûts annuels des matières entrant directement dans la fabrication

Article	Poids de la lame	Prix de la matière première ou de l'unité	Atelier sans électricité			Atelier avec électricité		
			Production annuelle (en unités)	Total des matières premières (en kg)	Coût unitaire	Production annuelle (en unités)	Total des matières premières (en dollars)	Coût en dollars
Bêche ^{a/}	1,5	0,30	1 000	1 500	450	3 000	4 500	1 350
Sarcloir ^{a/}	1,0	0,30	1 000	1 000	330	3 000	3 000	900
Fourche ^{a/}	2,0	0,30	1 000	2 000	600	3 000	6 000	1 800
Faucille ^{a/}	0,5	0,30	1 000	500	150	3 000	1 500	450
Total partiel			4 000	5 000	1 530	12 000	15 000	4 500
		(dollar/la pièce)						
Manche en bois ^{b/}		0,40	3 000		1 200	9 000		3 600
Manche (de la faucille) ^{b/}		0,10	1 000		100	3 000		300
Clous et embouts ^{b/}					200			400
15 % ferraille pour acier					230			675
Total					3 260			9 475

^{a/} Fabriquée dans l'atelier même.

^{b/} Achetés finis.

Tableau 7 - Coût annuel des matières contribuant
indirectement à la production

(en dollars)

Article	Pour 4 000 unités	Pour 12 000 unités
Lubrifiants, agents de refroidissement, etc.	30	50
Entretien et pièces détachées	200	1 000
Peinture, fournitures de bureau	<u>200</u>	<u>500</u>
Total	430	1 550

Tableau 8 - Coût annuel de l'électricité, du combustible
et de l'eau

(en dollars)

Article	Atelier sans électricité	Atelier avec électricité
Electricité, 60 000 kWh		2 500
Combustible, charbon et mazout	550	1 000
Eau	<u>50</u>	<u>100</u>
Total	600	3 600

Tableau 9 - Coût annuel de la main-d'oeuvre

Catégorie	Atelier sans électricité			Atelier avec électricité		
	Nombre d'employés	Taux annuel des salaires (en dollars)	Total (en dollars)	Nombre d'employés	Taux annuel des salaires (en dollars)	Total (en dollars)
<u>Main-d'oeuvre directe</u>						
Spécialisée	3	1 000	3 000	5	1 500	7 500
Semi-spécialisée				2	1 000	2 000
Manoeuvre	1	800	800	1	800	800
Total partiel	4		3 800	8		10 300
<u>Main-d'oeuvre indirecte</u>						
				1	1 200	1 200
Total	4		3 800	9		11 500

Tableau 10 - Résumé des coûts annuels de fabrication

(en dollars)

Article	Atelier sans électricité	Atelier avec électricité
Matières directes	3 260	9 475
Matières indirectes	430	1 550
Energie, combustible, eau	600	3 600
Transport	200	500
Main-d'oeuvre	3 800	11 500
Total	8 290	26 625

Tableau 11 - Ventés annuelles

Produit	Prix de vente unitaire (en dollars)	Atelier sans électricité		Atelier avec électricité	
		Production annuelle (en unités)	Ventes annuelles (en dollars)	Production annuelle (en unités)	Ventes annuelles (en dollars)
Bêche	2,50	1 000	2 500	3 000	7 500
Sarcloir	3,00	1 000	3 000	3 000	9 000
Fourche	3,00	1 000	3 000	3 000	9 000
Faucille	1,50	1 000	1 500	3 000	4 500
Total		4 000	10 000	12 000	30 000

Tableau 12 - Coût annuel total

(en dollars)

Article	Atelier sans électricité	Atelier avec électricité
Coût de fabrication	8 290	26 625
Frais de vente	200	1 000
Dépréciation du capital fixe (10 %)	400	1 250
Total	8 890	28 875

Tableau 13 - Bénéfices

(en dollars)

Article	Atelier sans électricité	Atelier avec électricité
Ventes annuelles	10 000	30 000
Total du coût annuel	8 890	28 875
Bénéfice (avant impôt)	1 110	1 125

Coût total pour chaque unité (atelier avec électricité)	28 875 dollars
Devises étrangères nécessaires pour les machines (électriques)	12 500 "
Matières directes	2 370 "
Installations électriques	1 500 "
Coûts indirects	600 "
Formation	500 "
Imprévus	455 "
	<u>17 925 dollars</u>
	pour chaque unité

Coût total unitaire	28 875 dollars
Total pour trois unités, 3 x 28 875	<u>86 625 dollars</u>
Devises étrangères pour une unité	17 925 dollars
Devises étrangères pour trois unités 3 x 17 925	<u>53 875 dollars</u>
Contribution locale 11 250 dollars pour chaque unité Soit pour trois unités 3 x 11 250	<u>32 750 dollars</u>

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
EN VUE DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays</u> :	Lesotho
<u>Numéro du projet</u> :	10
<u>Désignation du projet</u> :	Etablissement d'un centre d'exposition et de démonstration d'outillage, de machines industrielles et appareils techniques au Lesotho
<u>Date prévue pour la mise en route/ l'achèvement du projet</u>	
<u>Origine et date de la demande officielle</u> :	5 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	5 100 000 dollars convertibles
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	-
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises)</u> :	5 100 000 dollars convertibles
<u>Service de l'ONUDI chargé d'assurer l'appui technique</u> :	Section de coopération économique entre pays en développement
<u>Code de l'élément du programme</u> :	30.9.2
<u>Proposition présentée par</u> :	Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho
<u>Date de soumission</u> :	5 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DE PROJET

Projet : Etablissement d'un Centre d'exposition et de démonstration d'outillage, machines industrielles et appareils techniques au Lesotho.

Introduction :

L'émigration de la main-d'oeuvre à la recherche d'emplois hors du Lesotho est un phénomène connu. Bien que le Plan quinquennal se soit fixé la création d'emplois comme l'un de ses principaux objectifs, la politique pertinente n'a pas encore fait la lumière sur toutes les méthodes et manières susceptibles d'amener la main-d'oeuvre spécialisée et formée à s'établir dans le pays. A l'heure actuelle, les effectifs de la main-d'oeuvre qui a pu acquérir des aptitudes industrielles (soit grâce à une formation dispensée directement au Lesotho soit, dans le cas de travailleurs migrants du Basotho, durant leur séjour en République d'Afrique du Sud) dépassent le nombre d'emplois créés conformément aux prévisions. Le Plan quinquennal précise d'ailleurs qu'étant donné la diminution des migrations et l'augmentation de la population active, le Lesotho devient rapidement un pays à population active excédentaire. La situation déjà grave, empire, notamment dans le cas des hommes. Le troisième Plan quinquennal constate que la croissance d'un secteur moderne, même si elle atteint 6 % par an, ne permettra de satisfaire qu'à 13 % des demandes d'emploi. Même si aucun travailleur migrant ne retourne, le secteur moderne ne peut guère absorber plus de 20 % des chercheurs d'emploi. Il faut donc chercher des méthodes susceptibles d'amener les ouvriers qualifiés à exploiter leurs compétences, en envisageant la possibilité de fournir les capitaux, le matériel et les installations voulus.

On s'est donc fixé pour objectif de lancer un projet qui servirait non seulement de plaque tournante au transfert de compétences techniques et de savoir-faire entre pays africains et pays en développement mais permettrait en outre de disposer d'un centre d'exposition et de fournitures d'outillage, d'instruments, de machines et d'équipement fabriqués ou mis au point par certains de ces pays. Le Conseiller industriel estime que le projet à l'étude pourrait ouvrir une nouvelle ère de solidarité et de transfert de technologie entre les pays en développement. A l'échelon international, les avantages d'un tel projet peuvent se résumer comme suit :

- a) Ouverture dans les pays en développement de marchés directs pour l'écoulement de biens d'équipement fabriqués dans d'autres pays en développement;
- b) Limitation de l'afflux de biens analogues en provenance de pays industrialisés;
- c) Instauration éventuelle d'une situation justifiant le traitement des matériaux disponibles dans les pays en développement à l'aide d'outils, d'instruments ou de machines mis au point ou fabriqués par d'autres pays en développement;
- d) Promotion et développement de l'utilisation d'outils, d'instruments, etc. conçus par les services techniques compétents des pays en développement;
- e) Instauration d'une saine concurrence entre producteurs de pays en développement en vue d'une poursuite de la recherche et de la mise au point d'appareils de ce genre;
- f) Ouverture entre les pays en développement d'un nouveau dialogue susceptible de conduire à des dispositions collectives visant à favoriser l'échange de tels appareils entre pays en développement, à le subventionner ou à lui accorder des conditions commerciales préférentielles;
- g) Concrétisation des politiques et des stratégies relatives à un développement autonome, à une diversification et à une autonomie collective entre pays en développement;

A l'échelon national, le projet envisagé devrait avoir les incidences suivantes :

- 1 - Amener les ressortissants du Basotho à exploiter leurs compétences sur leur propre territoire et mettre un terme aux migrations de main-d'oeuvre qualifiée hors de Maseru;
- 2 - Créer de nouvelles possibilités d'emploi;
- 3 - Mettre en valeur les zones éloignées;
- 4 - Utiliser davantage les ressources nationales;
- 5 - Promouvoir la politique de substitution des importations;
- 6 - Renforcer le rôle de la BEDCO dans des districts autres que Maseru, où l'on envisage d'établir des zones industrielles.

Participation des pays en développement :

Il est pratiquement établi que les pays en développement qui sont parvenus à un certain degré d'industrialisation, seraient heureux de fournir des outils, des appareils et des machines fabriqués sur leurs territoires, afin de les exposer et de les mettre à la disposition de ressortissants du Lesotho ou d'étrangers qui résident sur ce territoire et envisagent de se lancer dans des activités industrielles. Ces articles pourraient être vendus aux habitants du pays. Le fonds de développement industriel pourrait envisager de jouer un rôle en fournissant les crédits voulus aux habitants du Lesotho avec pour condition préalable qu'ils se procurent cet outillage, ces instruments, etc. auprès des services d'exposition et de fourniture.

On trouvera ci-après à l'intention des pays en développement que le projet intéresse, une liste d'appareils, outils et machines recommandés.

La toute première priorité devrait être accordée à l'exposition et à la fourniture d'outils, d'instruments, etc. qui sont employés par les diverses branches de l'artisanat et par les petites industries qui sont énumérées ci-après :

- Equipement simple pour la laiterie;
- Equipement simple pour le tannage rural;
- Outils pour le travail du cuir;
- Instruments, outils et équipement pour carder, filer et tisser la laine et le mohair (outils et instruments à main pour les zones rurales et les zones éloignées où la fourniture d'électricité n'est pas assurée; machines et équipement électriques pour les zones urbaines);
- Machines pour le travail du bois;
- Outils et machines pour couper, tailler et dresser la pierre;
- Equipement de petites minoteries de zones rurales;
- Petits outils adaptés aux zones rurales et aux zones éloignées;
- Outils et équipement employés dans les petites huileries (tournesol et maïs);
- Machines pour petites conserveries;
- Outils, appareils et machines agricoles;
- Divers (appareils, outils, etc. mis au point par les services techniques compétents et utilisés tant par l'agriculture, la petite industrie, l'industrie artisanale que par les ménages).

Les services d'exposition et de fourniture devront assurer la formation technique voulue et la démonstration de matériel fourni. Les bâtiments correspondants sont également à prévoir.

L'examen de la liste des projets recommandés révèle que la fabrication d'aliments comprend à elle seule 37 activités industrielles. Il devrait être possible de lancer avec succès une vingtaine de petites et grandes entreprises industrielles spécialisées dans le travail du cuir.

La filature et le tissage du mohair et de la laine où près de 30 entreprises industrielles petites et grandes pourraient être lancées avec succès, en sont encore à l'état embryonnaire.

On peut également envisager d'exposer et fournir du matériel utilisé pour le travail des métaux, l'artisanat et les services industriels.

Importance du projet et investissement nécessaire

Il ne fait aucun doute que l'établissement au Lesotho d'un ou plusieurs centres d'exposition et de fourniture accroîtra la demande en outils, appareils, équipements et machines pouvant être employés comme moyens de production. Cette demande devrait à son tour favoriser un accroissement de la fourniture de matériel de ce genre de la part des pays participants.

Tout en admettant qu'il est difficile d'évaluer l'importance de l'offre et de la demande, notamment si l'on envisage de satisfaire la totalité des besoins des entreprises industrielles et des usines de transformation, une ventilation de l'investissement requis est fournie ci-après à titre d'exemple.

Devises

Outils, appareils et machines

- Outils pour l'artisanat	1 000 000 de dollars E.U.
- Appareils (pour la construction, l'agriculture et l'industrie)	1 500 000 dollars E.U.
- Machines	2 000 000 dollars des E.U.
Total	4 500 000 dollars des E.U.
Techniciens 6 hommes-mois	200 000 dollars des E.U.
Coûts estimatifs d'installation des machines	400 000 dollars des E.U.
MONTANT TOTAL DES DEVICES REQUISES DE LA PART DES PAYS DONATEURS	5 100 000 dollars des E.U.

étudié avec M. Swamy-Rao, Expert de la Division des opérations industrielles.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE
EN VUE DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays :</u>	Lesotho
<u>Numéro du projet :</u>	11
<u>Désignation du projet :</u>	Installations de concassage de la coopérative du Lesotho
<u>Date prévue pour la mise en route/ l'achèvement du projet :</u>	
<u>Origine et date de la demande officielle :</u>	6 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement :</u>	Ministère du développement rural, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI :</u>	
<u>Contribution du Gouvernement :</u>	
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises) :</u>	730 000 dollars en monnaie convertible
<u>Service de l'ONUDI chargé de l'appui technique :</u>	Section de coopération économique entre pays en développement
<u>Code de l'élément du programme :</u>	30.9.Z
<u>Proposition présentée par :</u>	Ministère du développement rural, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de soumission :</u>	6 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DE PROJET

Projet : Installations de concassage de la coopérative du Lesotho

Introduction :

Le Ministère du développement rural du Gouvernement du Lesotho, à Maseru, souhaite soumettre la proposition d'un projet ci-après aux pays donateurs afin qu'ils l'examinent à la Réunion de solidarité en faveur du Lesotho qui doit se tenir en juin 1982.

Compte tenu de l'importance que l'Organisation des Nations Unies accorde aux pays les moins avancés, le Ministère estime que ce projet mérite d'être entrepris bien qu'il soit apparemment modeste.

Base : Vingt-cinq installations à réaliser dans différentes régions du Lesotho.

Coût estimatif d'une installation :

Coût d'investissement :

Devises étrangères : dollars E.U.

Bâtiments (6 000 dollars par installation)	6 000
Appareil de concassage complet (9 000 dollars pièce)	9 000
Mise en place	1 500
Autres accessoires (tamis, etc.)	500
Pièces de rechange pour une année	<u>300</u>
Coût total d'investissement	<u>17 300</u>

Coût d'exploitation :

Diesel (250 000 litres)	5 000
Réparation et entretien	600
Amortissement	1 800

Devises étrangères : dollars E.U.

Main-d'oeuvre : (1 contremaître) (pour une usine) (deux ouvriers)	4 000
Frais divers (licences, approvisionnement, assurances et faux frais, etc.)	<u>500</u>
<u>Coût total d'exploitation :</u>	<u>11 900</u>
<u>Coût de traitement :</u>	
<u>Capacité du concasseur :</u> 16 sacs/heure x 7 heures/jour x 260 jours x 1 = 29 120 sacs	
Moins 15 % (arrêts, etc.)	<u>485</u>
Capacité annuelle de traitement	<u>29 605 sacs</u>
Récoltes à traiter (maïs, blé, orge et autres céréales)	<u>250 000 sacs</u>
Coûts totaux d'exploitation par installation	<u>11 900 dollars E.U.</u>
Pour 25 usines = 29 200 x 25 =	<u>730 000 dollars en devises</u>

Etudié avec M. Swamy-Rao, Expert de la Division des opérations industrielles.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE DE COOPERER
AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO
JUN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

PAYS :	Lesotho
<u>Numéro du projet :</u>	12
<u>Titre du projet :</u>	Création de tanneries rurales (10)
<u>Date envisagée pour le commencement/ l'achèvement des travaux :</u>	
<u>Origine et date de la demande officielle :</u>	6 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement :</u>	Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru (Lesotho)
<u>Contribution de l'ONUDI :</u>	-
<u>Contribution du Gouvernement :</u>	Bâtiments, installations, transports
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs :</u> (devises étrangères)	En monnaie convertible 778 780 dollars des Etats-Unis
<u>Service de l'ONUDI chargé de fournir un appui fonctionnel :</u>	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément du programme :</u>	30.9.Z.
<u>Proposition présentée par :</u>	Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho
<u>Date de la présentation :</u>	6 octobre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DU PROJET

Projet : Tanneries rurales

Généralités

La création d'une industrie du cuir au Lesotho a un rang de priorité élevé dans le troisième Plan quinquennal. L'évolution de la demande mondiale de cuir, l'augmentation probable des cours du marché des articles en cuir, ainsi que l'offre éventuelle de peaux brutes en provenance des zones rurales et de l'abattoir de Maseru constituent autant de facteurs propres à accélérer l'industrialisation de la production de ce secteur au Lesotho.

La création d'une industrie de la tannerie au Lesotho se justifie par le fait que l'élevage est très pratiqué dans la plupart des régions du pays. L'absence d'une industrie nationale de la tannerie s'est traduite par une perte pour l'économie. Cette situation résulte du fait que les cuirs et les peaux brutes provenant des boucheries et des villages sont souvent mal préparés et mal traités pour la vente. La médiocrité des transports routiers contribue également à cette perte car des peaux et des cuirs sont perdus en route ou ne sont pas ramassés. Enfin, le manque d'abattoirs modernes dans les zones rurales aggrave encore le problème.

Données techniques et économiques

1. Le premier plan industriel quinquennal du Lesotho vise à réduire les importations de cuirs et d'articles en cuir d'ici à la fin du plan (les importations de cuir, d'articles en cuir et de chaussures ont représenté 7 366 000 rands en 1976, 7 191 000 rands en 1977 et 10 492 000 rands en 1978).
2. D'une enquête sur le terrain réalisée dans le district de Thaba Tseka par le Conseiller industriel de l'ONUDI au Lesotho, il résulte que la proportion des peaux récupérées dans les hautes terres pourrait être augmentée de 20 à 30 % et qu'une partie des peaux travaillées dans les zones rurales du Lesotho sont perdues ou ne sont pas ramassées à cause de la médiocrité des transports routiers.
3. Du point de vue technique, les tanneries rurales permettront d'améliorer la préparation et le semi-traitement, alors qu'actuellement les pertes dues à la putréfaction des peaux brutes et cuirs sont de règle.

4. Le tannage végétal doit être utilisé pour les peaux de qualité inférieure ce qui permettra notamment d'approvisionner les marchés locaux en articles en cuir.

5. Les ateliers en cours de création (selleries et articles en cuir peuvent utiliser le cuir tanné au végétal).

6. Le tannage doux peut également être associé à un retannage, lorsque les cuirs sont destinés à une utilisation spécifique.

7. Le surplus de peaux tannées (les peaux de meilleure qualité) peut être vendu à la tannerie centrale de Maseru, une fois qu'elles ont été traitées pour être conservées.

8. Il convient de signaler que le cuir tanné pourrait alimenter les deux principales branches de l'industrie du cuir, c'est-à-dire la chaussure et la sellerie. La demande d'articles de ce genre persistera longtemps encore. A noter que l'usine de chaussures de Maputsoe (dans le nord du pays) est entièrement tributaire de produits intermédiaires importés, y compris le cuir et les matières plastiques (l'usine a été mise en route au début de juin 1979). Il est prévu de porter sa production journalière, qui est actuellement de 600 paires à 700 paires.

Le projet vise donc à créer 16 tanneries rurales réparties comme suit.
Dans la capitale, Maseru : 3 tanneries :

- Une tannerie à Roma en collaboration avec la Roma Valley
- Une tannerie à Thabana-Li-'Mele

Trois tanneries dans le district de Leribe, dont une dans la zone industrielle de Maputsoe.

Deux tanneries dans chacun des districts de Berea, Mafeteng et Mohale's Hoek.
Une tannerie dans chacun des districts de Butha-Buthe, Quthing, Qacha's Nek, Mokhotlong et Thaba Tseka.

Capacité

La capacité de traitement de chaque entreprise rurale est estimée à 400 cuirs et 200 peaux brutes par mois.

Besoins en main-d'oeuvre

On estime qu'un ouvrier pourrait traiter deux peaux brutes et quatre cuirs par jour. Il faudra donc prévoir 5 hommes par tannerie pour traiter 200 peaux brutes et 400 cuirs par mois 20 jours ouvrables.

Dans leur rapport, les missions de l'OIT et de l'ONUDI (1975) et MM. Goodwin et Rimer (ONUDI), le 25 avril 1979, ont mis l'accent sur la création de petites tanneries capables de produire des cuirs utilisables pour une fabrication à caractère non industriel (artisanat), travaillant conjointement avec les tanneries et pour l'exportation. Une autre possibilité pour les cuirs et les peaux brutes de première qualité serait de les envoyer à la tannerie industrielle de Maseru dont la création est envisagée.

Estimation des investissements nécessaires pour la création d'une tannerie rurale

1) Apports étrangers

a - Outils

Cuves de trempes, fosses de pelonage, de tannage, chevalets d'épilage, tables, chevalets, baquets en matière plastique, cadres, balances, couteaux, étires, marteaux et tenailles 2 500 dollars E.U.

b - Machines

Foulons, moulinet (écharneuses), réchauds et chaudières, machine à saler et machine rotative à ébourrer, essoreuse, dérayeuse, ponceuse, lisse 26 000 dollars E.U.

Divers 4 175 " "

c - Fabrication du cuir, mois de travail

Expert (6 mois)	6	25 200 dollars E.U.
Techniciens	6	<u>20 000</u> " "

Total pour une tannerie 77 875 " "

Montant total des crédits nécessaires pour
16 tanneries 1 246 600 " "

2) Apports locaux (gouvernement local)

Installations

Transport

Bâtiments (tanneries similaires à celles mises au point dans le cadre du projet de Thaba-Tseka).

Observations de l'expert D.O.I. : M. Nestvold estime qu'au lieu de 16 tanneries, il serait préférable de commencer l'exécution du projet avec 10 unités par exemple. Puisque ces tanneries sont créées dans des zones rurales, la création de tanneries à Maseru (la capitale) n'est pas justifiée.

Les investissements à prévoir pour 10 tanneries seraient de $10 \times 77\,875 \$ = \underline{778\,750 \$}$.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE DE COOPERER
AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL AU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

PAYS	Lesotho
<u>Projet numéro :</u>	13
<u>Désignation du projet :</u>	Installations de desuintage de la laine (deux usines)
<u>Date envisagée pour le commencement/ l'achèvement des travaux :</u>	4 novembre 1981
<u>Origine et date de la demande officielle :</u>	
<u>Organisme coopérateur du gouvernement :</u>	Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI :</u>	980 000 dollars
<u>Contribution du Gouvernement :</u>	260 000 dollars
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution de l'ONUDI :</u> (en devises convertibles)	980 000 dollars
<u>Service de l'ONUDI chargé d'assurer l'appui technique :</u>	Section de coopération économique entre pays en développement
<u>Code de l'élément de programme :</u>	30.9.Z.
<u>Proposition soumise par :</u>	Ministère de l'industrie et Gouvernement du Lesotho
<u>Date de soumission :</u>	5 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE
PROFIL DE PROJET

Projet : Usine de désuintage de la laine

Introduction

En 1951, la production mondiale de laine était évaluée à 2 700 millions de kilogs, le Lesotho pour sa part en produit 3 millions de kilogs.

Jusqu'en 1976, la vente de la laine du Lesotho était assurée par le South African Wool Board (SAWB) et celle du mohair par le South African Mohair Board (SAMB).

En 1976, la vente du mohair a été prise en charge par une société qui appartient conjointement au Lesotho et à des intérêts étrangers et qui a pour raison sociale "Lesotho Mohair Industries (PTY) Ltd." (L.M.I.). Le Lesotho disposant semble-t-il d'environ 1,75 million de kilogs de laine susceptible d'être traitée, il serait bon d'envisager la possibilité de procéder directement au désuintage de cette laine sur le territoire national.

Sans être difficile, le désuintage de la laine est une opération qui exige un contrôle technique extrêmement étroit, car toute erreur lors de cette phase du traitement est par la suite irrémédiable.

La laine et le mohair du Lesotho ont fait l'objet de la part de MM. G.H. Oxtoby et A. Iredale, d'un rapport qui avait pour but d'étudier différentes manières d'assurer l'écoulement de ces fibres et d'examiner dans quelles mesures celles-ci pourraient être traitées dans le pays.

Ce rapport souligne que le traitement par émulsion est de loin celui qui est le plus communément pratiqué dans le monde^{1/}.

Facteurs économiques et techniques du désuintage par émulsion

Les facteurs économiques et techniques dont il faut tenir compte lors de l'établissement d'une usine de ce genre, se résument comme suit :

Emplacement : L'usine doit se situer à proximité de voies de communication adéquates. Le dégraissage de quelque 1,75 million de kilogs de laine par an implique l'arrivée à l'usine d'environ 35 tonnes de laine surge par semaine;

^{1/} "The marketing and further processing of wool and mohair in the Kingdom of Lesotho", octobre 1976.

le départ, sous forme de laine désuintée, d'à peu près la moitié de cette quantité; enfin, l'enlèvement des déchets (affluents).

Eau : Selon le département des eaux et des égouts (Water and Sewerage Department), il est possible de disposer des quantités d'eau voulues (12 litres environ par kilog); sa dureté (4 degrés) étant acceptable d'un point de vue technique.

Main-d'oeuvre : Bien que le désuintage de la laine n'exige pas une importante main-d'oeuvre et qu'un nombre relativement limité d'ouvriers sera nécessaire, il est possible de créer des emplois pour une main-d'oeuvre auxiliaire (ramassage de la laine sur les hauts plateaux et transport jusque dans les basses-terres où l'installation de l'usine est préférable).

Contrôle technique : Il serait souhaitable de pouvoir bénéficier de l'expérience d'une entreprise aux compétences desquelles on pourrait également faire appel pour la vente de la laine ainsi dégraissée.

Evacuation des déchets : On sait que les résidus du dégraissage sont très polluants. Le Lesotho n'ayant aucun cours d'eau permettant l'évacuation de ces suints vers la mer, il serait bon d'envisager d'autres possibilités, notamment l'installation de l'usine loin des habitations vu l'odeur particulièrement nauséabonde de ces déchets qui pourraient être déversés dans de grands étangs pour s'y évaporer.

Commercialisation : Le projet devra envisager la commercialisation de la laine désuintée dans le cadre d'arrangements avec certaines entreprises étrangères.

Coûts d'investissement : Les appareils de conception récente sont en général plus complexes, que ceux qui sont actuellement utilisés (ils sont en effet dotés d'un grand nombre de moteurs et d'entraînements électriques rares dans les anciens). Le matériel d'occasion présente l'avantage d'être plus simple et d'exiger un capital moins important.

Devises au coût de 1976

Un appareil de désuintage (capacité annuelle :
un million de kg)

Usine et équipement (machines remises en état, opération : une équipe)	360 000 dollars E.U.
Capital d'exploitation (amortissement, main-d'oeuvre, matériel, frais d'exploitation)	<u>130 000</u> dollars E.U.
Coût total en devises par appareil	<u>490 000</u> " "

Contribution nationale

Bâtiment	180 000 dollars E.U.		
Bureaux et machines	40 000	"	"
Transport	<u>40 000</u>	"	"
Total de la contribution nationale	<u>260 000</u>	"	"

Coût total par appareil

Devises	490 000 dollars E.U.		
Contribution nationale	<u>260 000</u>	"	"
	750 000	"	"

COÛT TOTAL DU PROJET (2 appareils)

1 500 000 dollars E.U.

Total des devises requises pour 2 appareils
dollars E.U. 490 000 X 2 =

980 000 " "

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE DE COOPERER
AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU ROYAUME DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

PAYS	Lesotho
<u>Projet numéro</u> :	14
<u>Désignation du projet</u> :	Extension de la laiterie de Botsabelo
<u>Date envisagée pour le commencement/ l'achèvement des opérations</u> :	
<u>Origine et date de la demande officielle</u> :	6 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère de l'agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	-
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	49 608 dollars
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution de l'ONUDI</u> : (en devises convertibles)	456 768 dollars
<u>Service de l'ONUDI chargé d'assurer l'appui technique</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Code de l'élément de programme</u> :	30.9.Z.
<u>Proposition soumise par</u> :	Ministère de l'agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de soumission</u> :	20 octobre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DE PROJET

Projet : Extension de la laiterie de Botsabelo

Historique et justification

L'agglomération de Maseru et ses environs absorbent une quantité considérable de lait et la demande correspondante est à l'heure actuelle satisfaite en majeure partie grâce à un lait coûteux et de qualité hygiéniquement douteuse importé de la République d'Afrique du Sud. Il existe en outre, à Maseru comme aux alentours, un grand nombre de petits laitiers qui vendent directement l'excédent de leur production à des clients locaux. La capacité de la laiterie de Botsabelo étant insuffisante, seule une petite quantité de ce lait y est traitée chaque jour. On estime que la quantité de lait traité pourrait être considérablement augmentée si la capacité de la laiterie était elle-même renforcée. Il n'en reste pas moins que les quantités de lait frais que les petits producteurs locaux sont en mesure de fournir ne pourront pas satisfaire la demande de l'agglomération de Maseru pour de nombreuses années encore. Il est en outre probable que la fourniture de lait liquide importé diminuera considérablement lorsque la nouvelle réglementation laitière entrera en vigueur. Il semble donc justifié de lancer sur le marché des produits laitiers reconstitués afin d'assurer la soudure jusqu'à ce que la production locale de lait soit en mesure de satisfaire à la demande.

Objectifs

- 1) Offrir aux petits producteurs locaux la possibilité d'écouler leur production excédentaire et, partant, accroître la quantité de lait disponible dans la région.
- 2) Parer à la tentance à dépendre d'importations de lait liquide dans la région de Maseru.
- 3) Améliorer la rentabilité de la laiterie et assurer une fourniture régulière de lait en recourant à la reconstitution pour parer aux fluctuations saisonnières et aux éventuelles diminutions des quantités de lait importé.
- 4) Encourager la production locale de lait et de produits laitiers reconstitués en utilisant à cette fin les fonds provenant de la vente des produits laitiers ainsi reconstitués.

- 5) Améliorer l'état nutritionnel de la population locale en fournissant gratuitement ou à faible coût du lait aux groupes vulnérables, par exemple . écoles, hôpitaux, etc.

Description

Les installations de la laiterie seront améliorées de manière à ce que celle-ci puisse procéder à la pasteurisation de 4 500 litres de lait en une opération soit 9 000 litres en deux opérations. Une nouvelle installation frigorifique devra être aménagée pour la conservation de ces quantités de lait. L'équipement pour la reconstitution du lait sera installé dans le bâtiment actuel de la laiterie.

Ainsi que le propose le présent rapport, la production de lait dosé et de produits laitiers liquides reconstitués à composition normalisée pourrait atteindre 9 000 litres par jour pendant une période de quatre ans et demi. Le lait traité sera vendu à diverses institutions ainsi que par l'intermédiaire de détaillants établis dans la zone de l'agglomération de Maseru.

Le revenu des ventes sera réservé à des utilisations précises ayant pour objet de favoriser le développement de l'industrie et de la production laitière au Lesotho.

Le projet prévoit les services d'un expert étranger spécialiste des techniques laitières qui aura pour responsabilité d'assurer le fonctionnement de la laiterie et de former le personnel, ainsi que deux bourses d'études en vue d'une formation conduisant à un diplôme en laiterie. Il prévoit également l'envoi de quatre contremaîtres au Centre de formation en laiterie de la FAO à Naivasha (Kenya) afin qu'ils y suivent un stage de technique de traitement laitier. Cette formation est assurée gratuitement, à l'exception de frais d'inscription modiques à payer par le Gouvernement du Lesotho.

On prévoit l'attribution par le programme alimentaire mondial des quantités suivantes de matières premières :

Matières premières à traiter en quatre ans et demi

	<u>Devises</u>	<u>Monnaie locale</u>	<u>Total</u>
	<u>\$ E.U.</u>	<u>\$ E.U.</u>	<u>\$ E.U.</u>
1) Poudre de lait écrémé, 566 tonnes métriques	463 554	-	463 554
2) Huile de beurre, 148 tonnes métriques	311 688	-	311 688
Total partiel	775 242	-	775 242

Compte tenu de ce qui précède, le Gouvernement ne recherche une assistance que pour l'extension de la laiterie, qui est évaluée à quelque 1 506 768 dollars en devises, le détail des travaux correspondants étant le suivant :

Coûts estimatifs

	<u>Devises</u>	<u>Monnaie locale</u>	<u>Total</u>
	\$ E.U.	\$ E.U.	\$ E.U.
<u>Extension de la laiterie</u>			
1) Amélioration des installations de traitement	35 100	-	35 100
2) Installation pour le refroidissement de l'eau	46 800	-	46 800
3) Installation frigorifique	14 508	23 400	37 908
4) Matériel pour la reconstitution	17 550	-	17 550
5) Génie civil	-	26 208	26 208
<u>Ramassage et distribution du lait</u>			
1) 200 berthes	14 040	-	14 040
2) Deux camions pick-ups	33 930	-	33 930
<u>Personnel</u>			
1) Un expert en technique laitière pendant trois ans	210 600	-	210 600
2) Bourses d'études - deux bourses conduisant à un diplôme en laiterie, trois ans	<u>84 240</u>	<u>-</u>	<u>84 240</u>
Total partiel	456 768	49 608	506 376
Rappel du total des devises requises	<u>456 768</u>		
Contribution locale		<u>49 608</u>	
Total des quantités de matières premières que l'on envisage d'obtenir du Programme alimentaire mondial	1 232 010	49 608	1 281 618

Commentaire de la Division des opérations industrielles

M. K. Sepic estime que le projet devrait être approuvé.

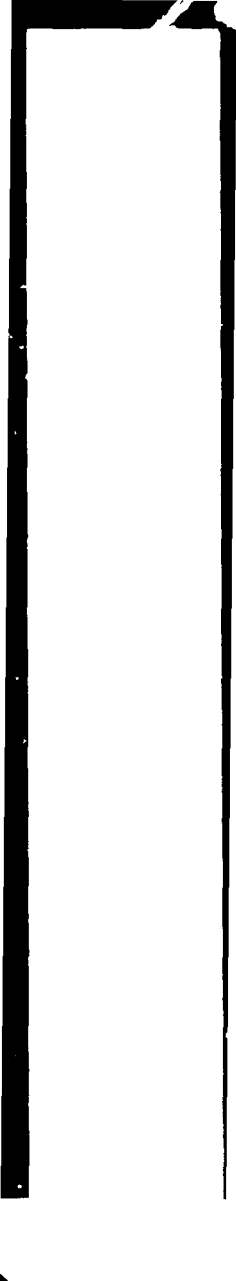
REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE DE COOPERER
AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

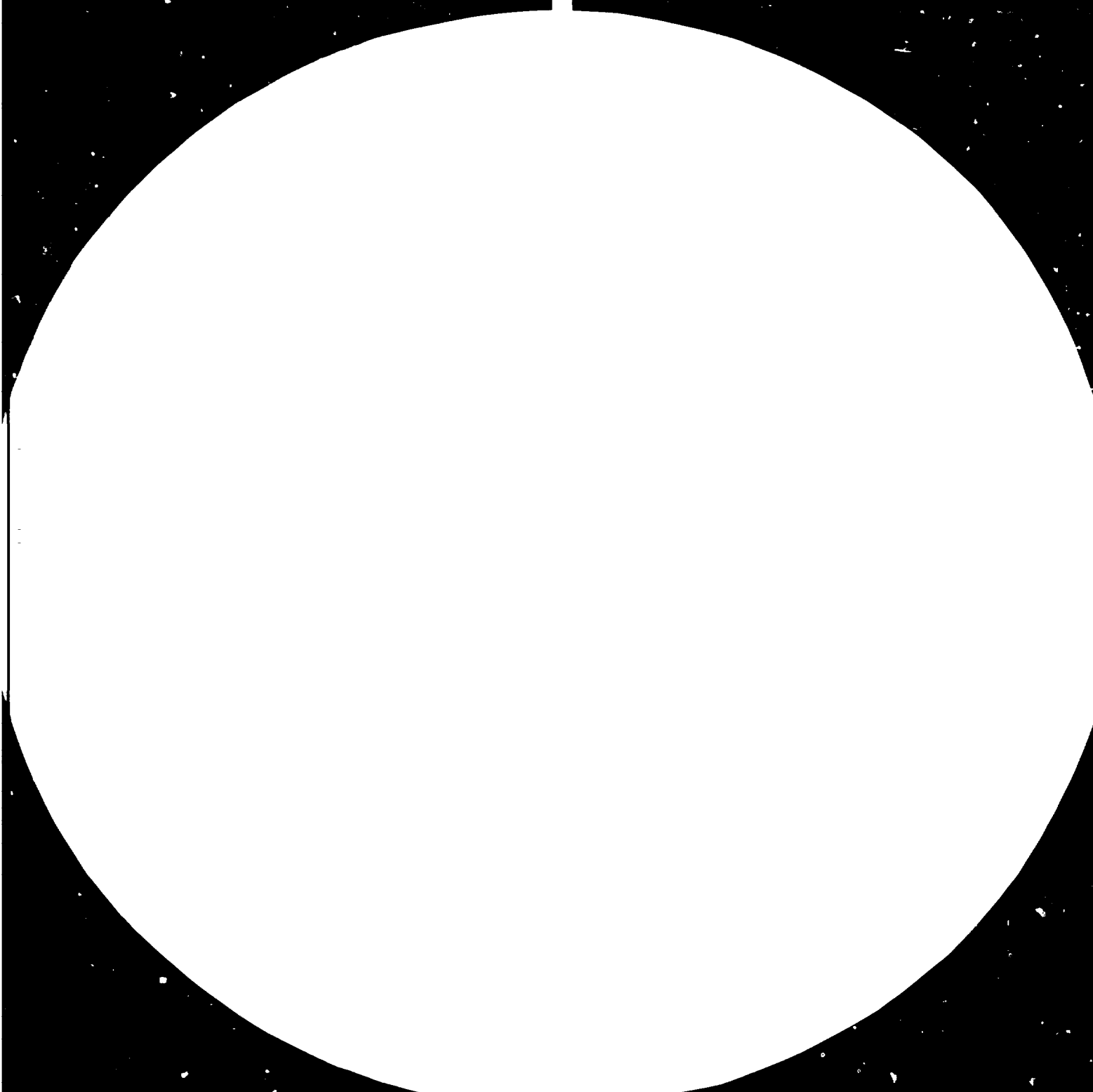
JUIN 1982

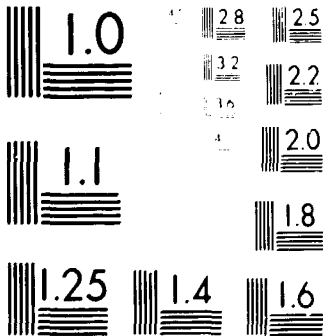
PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

PAYS	Lesotho
<u>Numéro du projet</u> :	15
<u>Désignation du projet</u> :	Usine pilote de traitement de la viande
<u>Date prévue pour le commencement/ l'achèvement du projet</u> :	
<u>Origine et date de la demande officielle</u> :	6 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère de l'agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	-
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	43 290 dollars E.U.
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs</u> : (en devises)	En monnaie convertible : 272 610 dollars E.U.
<u>Service de l'ONUDI chargé d'assurer l'appui technique</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément de programme</u> :	30.9.Z.
<u>Proposition présentée par</u> :	Ministère de l'agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de présentation de la demande</u> :	20 octobre 1981







MI-RESOLPHY-RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

DESCRIPTION DU PROJET

Projet : Usine pilote de traitement de la viande

Historique

Le Ministère de l'agriculture du Lesotho a élaboré, de concert avec divers organismes d'aide, un programme ambitieux visant à accroître le produit de l'élevage. Les buts en sont les suivants :

- Améliorer le revenu des agriculteurs
- Réduire le surpâturage et l'érosion du sol et améliorer ainsi la productivité
- Contribuer à l'autonomie en matière de production alimentaire et rétablir la balance des paiements
- Fournir des emplois dans le pays
- Réduire la dépendance envers l'Afrique du Sud, lorsqu'il sera pleinement appliqué.

Le développement de l'industrie de la viande au Lesotho constitue une partie de ce programme.

Objectifs

On estime qu'un nombre important d'animaux sont trop vieux et de mauvaise qualité au point de vue de la production. Il s'ensuit qu'une partie de la viande fournie par le nouvel abattoir conviendra mieux à la production de saucisses et de conserves qu'à la consommation directe. L'installation proposée d'une usine pilote de traitement de la viande se justifie par le manque d'expérience des bouchers indigènes. Les principaux résultats du projet seront :

- De mettre au point des produits de la viande répondant mieux aux besoins du marché intérieur et de l'exportation
- De former le personnel technique pour l'abattoir national
- D'assurer un enseignement pratique en matière de technologie de la viande.

Coûts estimés

Besoins en devises

Usine pilote de traitement de la viande, machines et matériel	70 200 dollars E.U.		
Services d'experts (3 ans)	164 970	"	"
Services de consultation pour la planification des opérations (4 mensualités)	23 400	"	"
Formation d'un technicien de la viande (2 ans)	<u>14 040</u>	"	"
Total des besoins en devises	<u>272 610</u>	"	"

Contribution locale

Bâtiments	29 250	"	"
Formation sur place	<u>14 040</u>	"	"
Total de la contribution locale	<u>43 290</u>	"	"
COUT TOTAL DU PROJET	<u>315 900</u>	"	"

Remarque de la DOI

Etude de faisabilité recommandée par : K. Sepic 3 m/h	30 000	"	"
---	--------	---	---

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE DE COOPERER
AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

PAYS	Lesotho
<u>Numéro du projet</u> :	16
<u>Désignation du projet</u> :	Fabrication de couvertures
<u>Date prévue pour le commencement/ l'achèvement du projet</u> :	
<u>Origine et date de la demande officielle</u> :	2 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	L.N.D.C., Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	1 million de dollars
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs</u> : (en devises)	En monnaie convertible 5 millions de dollars *
<u>Service de l'ONUDI chargé d'assurer l'appui technique</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément de programme</u> :	30.9.Z.
<u>Proposition présentée par</u> :	L.N.D.C., Ministère de l'industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de présentation de la demande</u> :	2 novembre 1981

* L'expert de la DOI recommande que six mois soient consacrés à la mise à jour de l'étude de faisabilité : 60 000 dollars des Etats-Unis.

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

DESCRIPTION DU PROJET

Projet : Fabrication de couvertures au Lesotho

Introduction

Le Lesotho est un petit pays, couvrant à peu près 30 000 m². C'est un pays pauvre : le PNB par habitant y est d'environ 150 maloti (quelque 175 dollars). La partie ouest du pays, soit environ un quart du territoire, est constituée d'une plaine qui s'étale à environ 1 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le reste du pays est fait de contreforts et de montagnes culminant, à l'est, autour de 3 500 mètres. Bien que le Lesotho ne soit qu'à quelque 800 kilomètres du tropique du Cancer, le climat y est très influencé par l'altitude et tend aux extrêmes. Dans la plaine, la température varie entre un maximum de 32,2°C, et même plus en été, et un minimum de -6,6°C en hiver. Dans la partie montagneuse du pays, les variations thermiques sont considérables et en hiver la température descend fréquemment à -16°C. N'importe quel mois de l'année peut connaître le gel.

Population

La population totale est actuellement évaluée à environ 2 millions d'habitants. De la population résidante, environ la moitié vit dans la plaine, un quart occupe les contreforts et le reste est composé de montagnards. En raison du manque de travail, de nombreux membres de la communauté émigrent et cherchent un emploi dans d'autres pays. Environ 60 % de la main-d'oeuvre active du sexe masculin est employée à l'extérieur du pays.

Communications

Bien que les communications se soient passablement améliorées au cours des 10 dernières années, elles restent difficiles dans maintes parties du pays. De bonnes routes en dur joignent entre elles les villes des plaines du nord et de l'est et les relient aux pays voisins.

Absence de barrières commerciales

Le commerce entre les citoyens ne rencontre généralement pas de barrières, et ce sont les malotis ou les rands qui constituent la monnaie courante des échanges.

Justification du projet

La consommation annuelle de couvertures varie entre 650 000 et 750 000 pièces. La valeur monétaire annuelle en serait d'environ 5,5 millions de malotis (ou quelque 6 millions de dollars des Etats-Unis). On estime donc qu'il serait intéressant de créer un atelier de fabrication de couvertures à Maseru où l'on dispose de toutes les installations. La production de couvertures au Lesotho augmenterait l'offre totale de couvertures dans le pays.

Une usine installée au Lesotho devra restreindre la gamme de ses produits et vendre la plus grande partie de sa production sur le marché intérieur, mais il existe aussi un important marché pour les couvertures à l'extérieur du Lesotho, ce qui absorberait le reste de la production.

Emplacement

Vraisemblablement Mohale's Hoek.

Matières premières

Le Lesotho est riche en laine et en mohair. Les tableaux ci-après en donnent le détail de la production.

Au tableau 1, on trouvera des chiffres sur la production de laine au Lesotho au cours des dernières années, alors que le tableau 2 montre la production par district, en 1972/73 :

Tableau 1

Production de laine au Lesotho

Année	Nombre de balles	Poids en kg	Valeur de vente	Prix moyen	Rapport net
			en M de rands	c/kg	
1959/60	20,628	3 207 000	1,61	50,2	38,0
1964/65	26,130	3 760 000	1,61	41,9	37,7
1969/70	31 295	4 583 000	1,62	35,4	35,0
1970/71	27 761	4 157 000	0,96	23,1	n.d.
1971/72 ¹	23 904	3 675 000	3,53	96,2	n.d.
1973/74 ¹	21 858	3 060 000 ²	2,85 ³	93,2	38,7

Source : Wool Board (Office de la laine), SACU.

Tableau 2

Production de laine par district - 1972/1973

<u>District</u>	<u>Poids en kg</u>	<u>Pourcentage</u>
Mafeteng	192 000	5,2
Maseru	1 045 000	28,4
Mohaleshoek	214 000	5,8
Quthing	217 000	5,9
Quachas Nek	544 000	14,8
Leribe	567 000	10,0
Buthe-buthe	377 000	10,3
Mothotlong	220 000	6,0
Non attribué	498 000	13,6
	<u>3 675 000</u>	<u>100,0</u>

Source : Wool Board (Office de la laine), SACU.

Le Wool Board (Office de la laine), a produit une "liste type" pour la saison 1974/75. Le tableau 3, qui en dérive, montre les quantités de différentes sortes de laine que devrait produire la prochaine campagne de tonte.

Tableau 3

Evaluation de la production de laine, par sorte - Saison 1974/1975

<u>Sorte de laine</u>	<u>Poids en kg</u>	<u>Pourcentage</u>
Laine à boules (<u>tops</u>)	283 801	9,3
Laine de peau	1 161 542	38,0
Laine de ventre, pièces, écouilles	775 542	25,3
Laine commune et laine colorée	838 015	27,4
	<u>3 058 571</u>	<u>100,0</u>

Source : Wool Board (Office de la laine), SACU.

Le tableau 4 présente des estimations révisées compte tenu de l'évolution de la situation; elles se fondent sur une tonte totale de 4 millions de kg de laine en suint par an.

Tableau 4

Evaluation des quantités de laine par sorte et par emploi - Saison 1974/1975

Sorte de laine Emploi	Laine en suint			Laine dégraissée	
	en millions de kg	Pourcentage de matière grasse	Rendement en %	en millions de kg	Pourcentage du poids net
Pour la production de boules (tops)	0,34	21	42,5	0,36	25
Pour des filés fins	1,96	49	34,6	0,66	47
Pour des filés communs	1,20	30	33,3	0,40	28
	4,00	100	36,0	1,42	100

Source : Estimations établies par le Livestock Marketing Board (Office de la commercialisation du bétail) et le Wool Board (Office de la laine).

Capacité

L'objectif du projet est de créer une usine d'une capacité nominale de 600 000 couvertures par an, par un roulement de trois équipes dans les sections principales.

Les machines comprendront deux cardeuses, 360 fuseaux et 48 métiers, plus le matériel auxiliaire pour la préparation et le finissage. Les machines choisies sont à forte intensité de main-d'oeuvre et d'un entretien simple et facile. Le matériel très moderne ne s'impose que là où priment les critères de qualité (cas du cardage, par exemple). Par ailleurs, les machines modernes ne sont pas plus difficiles à utiliser que celles d'un modèle ancien.

Emploi

L'usine emploiera environ 240 personnes, au total.

Superficie de l'usine

L'usine devra mesurer 6 500 m² et être climatisée.

Repartition des coûts

Dépenses d'équipement, en dollars des Etats-Unis	3,5 millions
Frais d'experts (machines et matériel auxiliaire)	1,5 million
Bâtiments et infrastructure (coût local)	1,5 million
TOTAL	6,5 millions

Fondés sur le rapport de faisabilité présenté en 1974 par un expert de l'ONU, les chiffres ont été remaniés compte tenu de l'inflation et de l'accroissement du coût du matériel, etc., depuis cette date.

Demande

Le projet nécessite six mensualités de services d'experts pour réviser et mettre à jour l'étude de faisabilité établie en 1974. Les résultats de cette nouvelle étude décideront du sort du projet qui, s'il se révèle faisable, devrait recevoir le feu vert.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

Pays : Lesotho

Projet numéro : 17

Désignation du projet : Assistance pour le développement de
la station de production de semences

Date envisagée pour le commencement
et l'achèvement des opérations :

Origine et date de la demande
officielle : 25 octobre 1981

Organisme coopérateur du
Gouvernement : Ministère de l'Agriculture, Gouvernement
du Lesotho, Maseru

Contribution de l'ONUDI :

Contribution du Gouvernement : (Contribution de la FAO : 220 000 dollars
des Etats-Unis)

Monnaie dans laquelle doivent être
versées les contributions des pays
donateurs (en devises) : 192 784 dollars des Etats-Unis,
en monnaie convertible

Pays donateurs (en devises) :

Service de l'ONUDI chargé d'assurer
l'appui technique : Section de la coopération économique
entre pays en développement

Indicatif de l'élément de programme : 30.9.Z

Proposition présentée par : Ministère de l'Agriculture, Gouvernement
du Lesotho, Maseru

Date de présentation : 25.10.1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DU PROJET

Projet : Assistance pour le développement de la station de production de semences

Localisation : Districts de Maseru et de Thaba-Tseka

Description et objectifs :

Si le secteur agricole ne s'est pas développé c'est en partie parce que l'emploi de semences de qualité ne s'est pas généralisé et que, pour le blé, le maïs et les haricots, les graines sélectionnées ont souvent manqué. Dans ces conditions, le gouvernement veut que le pays puisse produire les semences de qualité dont il a besoin. Ces semences devront être issues de variétés adaptées aux conditions locales, tant pour les haricots que pour les blés d'hiver et de printemps. Un autre objectif du projet est de préparer le terrain au programme de production de semences que doit financer le FIDA et de jeter les bases du programme national de semences, qui fera suite au projet envisagé ici.

Financement du projet :

FAO : A cet égard, il faut souligner que la FAO s'est engagée à participer au financement pour la somme de 220 000 dollars des Etats-Unis. Mais le ministère estime que le gouvernement ne pourra faire face aux dépenses de machines perfectionnées, de charpentes métalliques et d'installation électrique, etc., que s'il obtient des pays donateurs éventuels une contribution de 192 784 dollars des Etats-Unis. On trouvera ci-dessous des précisions concernant la contribution de la FAO et l'assistance que pourront fournir les pays donateurs éventuels.

Services de personnel	62 000 dollars des E.-U.
Dépenses générales de fonctionnement	11 000 " " "
Matériel et fournitures	22 000 " " "
Equipement	125 000 " " "
Total	220 000 dollars des E.-U.

Assistance à fournir par l'ONUDI ou Les pays donateurs éventuels :

Usine de séchage

Fouille, béton et maçonnerie	21 500	dollars	des	E.-U.
Fourniture et montage de la charpente et du revêtement	50 200	"	"	"
Installation électrique	27 800	"	"	"
Kongskilde	850	"	"	"
Branchement de l'électricité, de l'eau et du téléphone	20 000	"	"	"
	<hr/>			
	120 350	"	"	"
Imprévus 5 %	6 000	"	"	"
	<hr/>			
	126 350	"	"	"
Honoraires 15 %	18 950	"	"	"
	<hr/>			
Total	145 300	dollars	des	E.-U.

Laboratoire d'essai des semences

Coût de la construction	39 290	dollars	des	E.-U.
Imprévus 5 %	2 000	"	"	"
	<hr/>			
	41 290	"	"	"
Honoraires 15 %	6 194			
	<hr/>			
Total	47 484	dollars	des	E.-U.

Total général de l'assistance fournie par l'ONUDI et les pays donateurs éventuels :	145 300	dollars	des	E.-U.
	47 484	"	"	"
	<hr/>			

DEVISES NECESSAIRES	192 784	dollars	des	E.-U.
	<hr/>			

Observations de l'expert de la D.O.I. :

M. Koenig Approuvé le 24.11.1981

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays</u> :	Lesotho
<u>Projet numéro</u> :	18
<u>Désignation du projet</u> :	Moulin à maïs et aliments du bétail, à Maseru. Moulin à maïs et aliments du bétail, à Mafeteng
<u>Date envisagée pour le commencement et l'achèvement des opérations</u> :	
<u>Origine et date de la demande officielle</u> :	6 novembre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère de l'Industrie, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	-
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	2 714 000 dollars des Etats-Unis
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises)</u>	6 134 000 dollars des Etats-Unis, en monnaie convertible
<u>Service de l'ONUDI chargé d'assurer l'appui technique</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément du projet</u> :	30.9.Z
<u>Proposition présentée par</u> :	LMDC (Lesotho Milling Development Corporation)
<u>Date de présentation</u> :	26 octobre 1981

Projet : Moulin à maïs et aliments du bétail, à Maseru et à Mafeteng (2 unités)

Historique :

Le maïs est l'aliment de base des Bassotos. A l'heure actuelle, le maïs est moulu industriellement à Maputsoe, localité située à 86 kilomètres au Nord de Maseru, capital du Lesotho. On envisage de construire deux nouveaux moulins à maïs et aliments du bétail à Maseru et à Mafeteng.

Etat de la demande :

Selon les estimations, l'origine de la majeure partie de la farine de maïs industrielle vendue en 1979 dans les principales régions du Lesotho - Butha-Buthe, Teyateyaneng, Maseru, Mafeteng, Mohale's Hoek et Quthing - était la suivante :

	<u>Tonnes</u>
Farine de maïs provenant de moulin de Maputsoe	46 000
Importations	17 100

Pour les aliments du bétail, la demande a été estimée à 10 000 tonnes environ pour la même année.

La production du nouveau moulin remplacera les importations.

Localisation

On envisage d'installer le nouveau moulin sur le terrain appartenant à la Maseru Roller Mills, dans la zone industrielle de Maseru. La Maseru Roller Mills est un grand importateur et distributeur de farine de maïs.

Capacité de production :

Le moulin à maïs aura une capacité de production de 4,5 tonnes par heure et le moulin produisant des aliments du bétail aura une capacité de 10 tonnes par heure.

Coût :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
<u>Construction</u> : Silos	151 000
Moulin et entrepôt	376 000
Embranchement ferroviaire	107 000
Divers	<u>732 000</u>
Total pour les travaux de construction	1 357 000
<u>Machines</u> : Machines des silos	115 000
Machines du moulin à aliments du bétail	60 000
Machines du moulin à maïs	368 000
Divers	<u>627 000</u>
Total pour les machines	1 170 000
Véhicules	90 000
Total des investissements en capital fixe	2 617 000
Capital d'exploitation	<u>450 000</u>
Total des dépenses en devises pour chaque moulin	3 067 000
TOTAL pour deux moulins	<u><u>6 134 000</u></u>

Observations de l'expert de la DOI : M. Koenig, 24.11.81

Le projet et la répartition des coûts présentés par la LMDC ne permettent pas de déterminer s'il s'agit de 2 moulins à maïs et 2 moulins à aliments du bétail : les coûts paraissent avoir été calculés de façon approximative. Dans ces conditions, l'expert de la DOI recommande de n'exécuter qu'une étude de faisabilité de 6 mois : coût : 60 000 dollars des Etats-Unis.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays</u> :	Lesotho
<u>Projet numéro</u> :	19
<u>Désignation du projet</u> :	Projet pour la production de semences de tournesol
<u>Date envisagée pour le commencement et l'achèvement des opérations</u> :	
<u>Origine et date de la demande officielle</u> :	25 octobre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère de l'Agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	-
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	-
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises)</u> :	30 000 dollars des Etats-Unis, en monnaie convertible (pour une étude technico- économique de trois mois)
<u>Service de l'ONUDI chargé de l'appui technique</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément de programme</u> :	30.5.Z
<u>Proposition présentée par</u> :	Ministère de l'agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de présentation</u> :	25 octobre 1981

PROJET DE PRODUCTION DE GRAINES DE TOURNESOL

1. HISTORIQUE

L'agriculture est la clef de voûte de l'économie du Lesotho. Elle fournit 50 % environ du produit intérieur brut et la majeure partie des exportations du pays.

La productivité de l'agriculture étant très faible, les revenus des paysans sont peu élevés. Cette situation est le résultat de l'insuffisance des facteurs de production, d'une forte érosion des sols, de méthodes culturales rudimentaires, de l'absence de ressources et de connaissances techniques, etc. Les récoltes traditionnelles sont le maïs, le sorgho, le blé, les haricots et les pois. Le maïs et le sorgho sont des cultures vivrières; le blé, les haricots et les pois n'ont fait l'objet que récemment d'une culture marchande.

Il n'est pas impossible d'améliorer les rendements, et plusieurs programmes ont été adoptés à cet effet par le Gouvernement du Lesotho. L'introduction et la promotion de cultures à haut rendement et d'un meilleur rapport seraient sans doute la meilleure solution. L'une de ces cultures a déjà fait l'objet d'essais : le tournesol cultivé pour la graine.

Ces essais sont complétés par des recherches qui se poursuivent à la station de recherche agricole du ministère. Les résultats sont très encourageants. En outre, une mission du Canadian Saskatchewan Wheat Pool a étudié en 1974/75 les "Possibilités de production, de traitement et de commercialisation des graines oléagineuses dans le Royaume du Lesotho" et a abouti à la conclusion que le Lesotho pourrait se lancer de façon rentable dans la production de graines de tournesol et que, dès que la production atteindrait 12 000 tonnes environ, il pourrait entreprendre l'extraction de l'huile et la production d'aliments du bétail. Cet avis remontant déjà à quelques années, il faut faire de nouvelles études (qui figureront dans le document relatif au projet).

LOCALISATION : à déterminer

OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU PROJET

- a) Introduire de nouvelles cultures marchandes plus rémunératrices qui contribueront, avec les cultures vivrières, à augmenter le revenu des populations rurales;

- b) Favoriser l'industrialisation du pays par la transformation de matières produites localement;
- c) Appuyer la campagne lancée par le ministère de l'Agriculture pour promouvoir l'adoption de cultures marchandes;
- d) Introduire une culture dont les sous-produits pourraient être notamment employés pour la production d'aliments du bétail;
- e) Créer de nouveaux emplois grâce au caractère intensif de la culture du tournesol et à sa transformation industrielle;
- g) Satisfaire la demande d'huiles végétales qui se développe dans le pays et remplacer les importations de ces huiles en économisant les devises et les dépenses de capital;
- h) Produire dans le pays des articles d'exportation, d'abord sous forme de graines de tournesol et ensuite sous forme d'huile de tournesol.

Pendant la première phase du projet, l'objectif de la production devrait être de 12 000 tonnes de graines de tournesol en trois ans. Pendant la seconde phase, la production de l'huile de tournesol et des farines protéiques absorberaient 45 tonnes de graines de tournesol nettoyées par jour, pendant 200 jours par an. La production correspondante serait de 4 000 tonnes d'huile, 4 000 tonnes de farines protéiques, 2 000 tonnes de coques et 1 000 tonnes de résidus ou déchets.

Demande :

Un expert pour effectuer une étude de faisabilité.

Observations de l'expert de la DOI : M. Koenig a recommandé d'embaucher un expert pour exécuter une étude technico-économique dont le coût se monterait pour trois mois à 30 000 dollars des Etats-Unis.

REUNION DE SOLIDARITE DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE EN VUE
DE COOPERER AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LESOTHO

JUIN 1982

PROPOSITION DE PROJET

PARTIE A - DONNEES DE BASE

<u>Pays</u> :	Lesotho
<u>Projet numéro</u> :	20
<u>Désignation du projet</u> :	Extraction d'huile végétale à partir des graines de tournesol
<u>Date envisagée pour le commencement et l'achèvement des opérations</u> :	
<u>Origine et date de la demande officielle</u> :	25 octobre 1981
<u>Organisme coopérateur du Gouvernement</u> :	Ministère de L'Agriculture, Gouvernement du Lesotho
<u>Contribution de l'ONUDI</u> :	-
<u>Contribution du Gouvernement</u> :	381 000 dollars des Etats-Unis
<u>Monnaie dans laquelle doit être versée la contribution des pays donateurs (en devises)</u> :	555 000 dollars des Etats-Unis, en monnaie convertible
<u>Service de l'ONUDI chargé d'assurer l'appui technique</u> :	Section de la coopération économique entre pays en développement
<u>Indicatif de l'élément de programme</u> :	30.9.Z
<u>Proposition présentée par</u> :	Ministère de l'Agriculture, Gouvernement du Lesotho, Maseru
<u>Date de présentation</u> :	25 novembre 1981

REUNION MINISTERIELLE DE SOLIDARITE

PROFIL DU PROJET

Projet : Extraction d'huile végétale

Introduction :

La culture du tournesol est recommandée car cette plante est la mieux adaptée de toutes les plantes oléagineuses aux conditions climatiques du Lesotho.

Le projet portant sur l'extraction de l'huile de tournesol doit permettre de satisfaire en partie la demande d'huile végétale qui existe dans le pays. Cette production créerait de 20 à 30 emplois pour des ouvriers. L'exécution de ce projet fournirait des sous-produits très utiles : de la farine ou des tourteaux protéiques pour l'alimentation du bétail et des coques agglomérées en bûches pour faire du feu. Les chiffres ci-dessous indiquent l'évolution des importations d'huile et de graisse végétale au Lesotho.

<u>Année</u>	<u>Valeur en dollars</u>
1974	580 000
1975	420 000
1976	898 000
1977	300 000
1978	164 200

Dans ces conditions, il est envisagé de créer une usine d'extraction produisant 4 000 tonnes d'huile, soit 1/5 environ de la consommation d'huile végétale du Lesotho. La production de farine de protéines de tournesol (4 000 tonnes) devrait servir sur place à l'alimentation du bétail.

Une mission canadienne a recommandé de limiter la production de graines de tournesol à 11 000 tonnes, mais cette production ne donnerait du travail à l'usine que pendant 200 jours par an et entraînerait des coûts de fabrication relativement élevés. Il faudrait donc envisager d'augmenter la production (par exemple à 15 000 tonnes), ce qui permettrait de faire tourner l'usine à plein rendement^{1/}.

Les opérations d'extraction devront en temps utile faire l'objet d'une étude de faisabilité détaillée pour déterminer les aspects techniques et économiques de la question.

^{1/} Voir The Technical and economic feasibility of sunflower production and processing in Lesotho - Nicos Vassilion - Lesotho, 14 juillet 1976

Coût des investissements :

En devises aux prix de 1979 :

Etude de faisabilité sur les aspects technico-économiques des opérations, 4 hommes-mois	20 000 \$ des Etats-Unis
Machines et équipement	500 000 " " "
Matières premières (graines importées et solvants)	35 000 " " "
	<hr/>
Total des devises	555 000 \$ des Etats-Unis
	<hr/> <hr/>

Contribution locale : -

Bâtiment	300 000 \$ des Etats-Unis
Matières premières (locales)	15 000 " " "
Divers, bâtiment 150 000	
machines 150 000	65 000 " " "
	<hr/>
Total de la contribution locale	381 000 \$ des Etats-Unis
	<hr/> <hr/>

COUT TOTAL DU PROJET 1 384 200 \$ des Etats-Unis

Observations de l'expert de la D.O.I. :

M. Koenig D'après M. Koenig (D.O.I.) les détails fournis ci-dessus par le ministère de l'Agriculture ne tiennent aucun compte des réalités et n'inspirent donc aucune confiance. Dans ces conditions, il recommande d'exécuter une étude de faisabilité technico-économique se limitant à 6 mois et se montant à 60 000 dollars des Etats-Unis.

REUNION DE SOLIDARITE POUR LE LESOTHO
PROFILS DES PROJETS

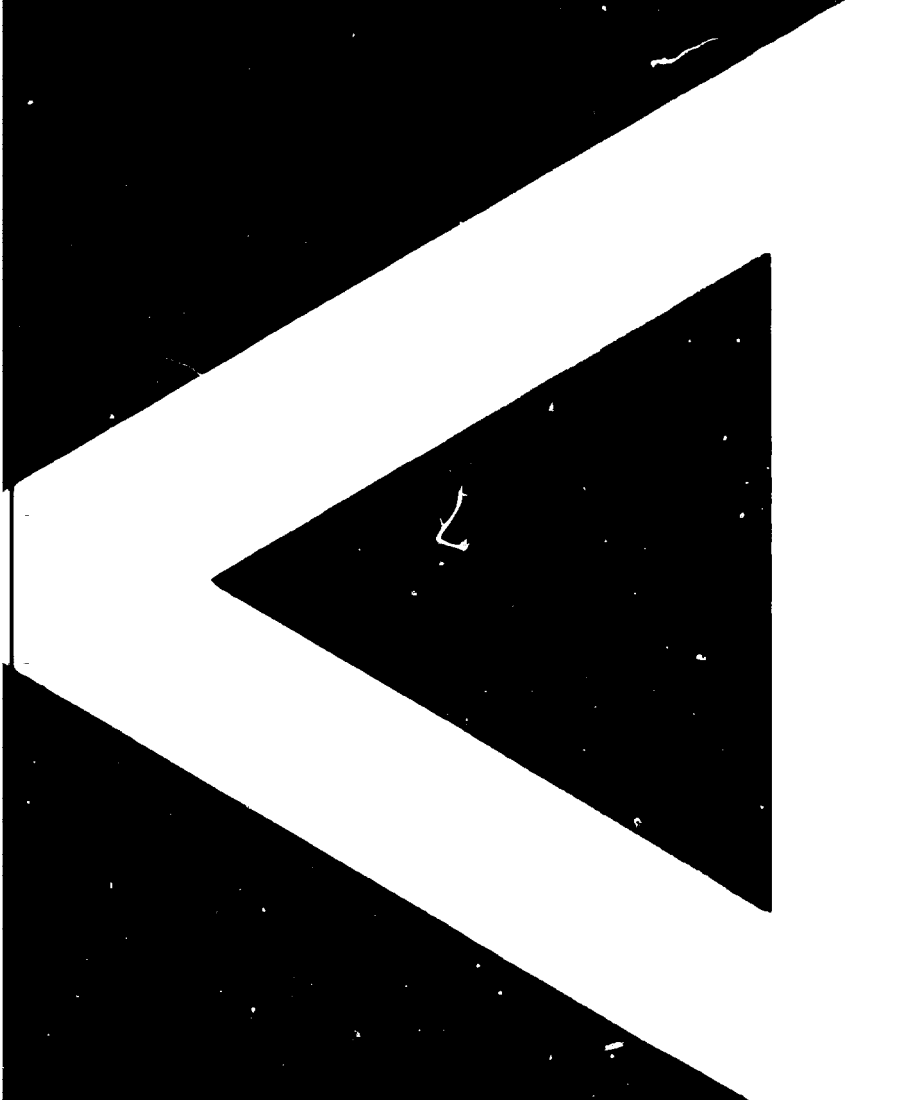
DESIGNATION DU PROJET	COUT TOTAL	ELEMENT EN DEVISES	RECOMMANDATIONS	TOTAL EN DEVISES REQUIS APRES APPROBATION ET RECOMMANDATIONS DE LA D.O.I. DOLLARS DES E.-U., EN MONNAIE CONVERTIBLE
1. Création d'un fonds de développement industriel	8 170 400	8 170 400	Approuvé	8 170 400
2. Création de cinq domaines industriels (prenant appui sur l'agriculture) au Lesotho	33 275 000	30 375 000	La recommandation porte sur la création de 2 domaines industriels seulement	9 840 000
3. Service de planification industrielle de la BEDCO	896 300	824 400	Approuvé	824 400
4. Création d'un centre de développement industriel	789 800	789 800	Approuvé	19 800
5. Assistance technique à la section de formation de la BEDCO	143 040	143 040	Approuvé	143 040
6. Centre de taille et de dressage du grès pour le développement de la maçonnerie (6 unités)	1 316 000	1 316 000	Approuvé	1 316 000
7. Expansion de la Mohokare Heavy Clay Products (Pty.) Ltd.	134 000	134 000	Approuvé	134 000
8. Fabrication de produits céramiques	3 550 000	2 550 000	Ne pas exécuter le projet avant de connaître les conclusions de l'étude de faisabilité en cours et notamment les conclusions de l'étude de marché sur la CEE. Peut être examiné par les pays donateurs en attendant la publication de l'étude de faisabilité	

REUNION DE SOLIDARITE POUR LE LESOTHO
PROFILS DES PROJETS

DESIGNATION DU PROJET	COUT TOTAL	ELEMENT EN DEVISES	RECOMMANDATIONS	TOTAL EN DEVISES REQUIS APRES APPROBATION ET RECOMMANDATIONS DE LA D.O.I. DOLLARS DES E.-U. EN MONNAIE CONVERTIBLE
9. Fabrication d'outillage et de matériel agricoles (3 ateliers)	86 625	52 875		52 875
10. Etablissement d'un centre d'exposition et de démonstration d'outillages, de machines industrielles et d'appareils techniques au Lesotho	5 100 000	5 100 000		5 100 000
11. Installations de concassage (25 usines)	730 000 (29 200 \$ pour chaque usine)	730 000		730 000
12. Création de tanneries rurales	1 246 600 (77 875 \$ pour chaque unité)	1 246 600	La recommandation ne porte que sur 10 unités	778 750
13. Installations de désuintage de la laine (2 usines)	1 500 000 (750 000 chaque)	980 000		980 000
14. Extension de la laiterie de Botsabelo	605 376	456 768		456 768
15. Usine pilote de traitement de la viande	315 900	272 610	La recommandation porte sur une étude de faisabilité (3 hommes/mois)	30 000
16. Manufacture de couvertures	65 000 000	4 000 000	La recommandation porte sur la mise à jour de l'étude de faisabilité exécutée en 1974 par une équipe de l'ONUDI (6 hommes/mois)	60 000

REUNION DE SOLIDARITE POUR LE LESOTHO
PROFILS DES PROJETS

DESIGNATION DU PROJET	COUT TOTAL	ELEMENT EN DEVICES	RECOMMANDATIONS	TOTAL EN DEVICES REQUIS APRES APPROBATION ET RECOMMANDATIONS DE LA D.O.I. DOLLARS DES E.-U. EN MONNAIE CONVERTIBLE
17. Assistance pour le développement de la station de production de semences	192 784	192 784		192 784
18. Moulin à maïs et aliment du bétail, à Maseru	6 134 000	6 134 000	La recommandation porte sur une étude de faisabilité de 6 mois	60 000
19. Production de graines de tournesol	30 000	30 000	La recommandation porte sur une étude technico-économique de 3 mois	30 000
20. Extraction d'huile végétale à partir des graines de tournesol	1 384 200	555 000	La recommandation porte sur une étude de faisabilité de 6 mois	60 000
				<u>29 748 818</u>



-

-

-

-

-